Rénovation Energétique des bâtiments de logements et bureaux de la brigade territoriale
85350 Ile d'Yeu

DESCRIPTIF

Chapitre technique n°02 - ITE PEINTURE

SOMMAIRE

CT n° 02 ITE PEINTURE 4

02.1 GENERALITES 4

02.1.1 GENERALITES ENDUITS EXTERIEURS 4
02.1.2 GÉNÉRALITÉS ISOLATION TERMIQUE PAR L'EXTERIEUR 5
02.1.3 GENERALITES PEINTURE REVETEMENTS MURAUX 6
02.1.4 GENERALITES NETTOYAGE 8

02.2 NOTE GENERALE 9

02.2.1 NOTE PRELIMINAIRE SUR LE CONTENU DES PRIX 9
02.2.2 LIMITES PRESTATIONS 9
02.2.3 NOTE SUR LA CORROSIVITE 9
02.2.4 INSTALLATION DE CHANTIER POUR TOUS LES INTERVENANTS ET RÉALISATION DES PRESTATIONS POUR QUE LES TRAVAUX SE DÉROULENT CONFORMÉMENT AUX DÉPENSES COMMUNES DE CHANTIER PRÉVUES À L'ANNEXE AU CCAP ET AUX PRESCRIPTIONS DÉCRITES AU PGC 9

02.3 TRAVAUX AVEC T.V.A. 5.5 % 10

02.3.1 Bâtiment A 10
02.3.1.1 Travaux Préparatoires 10
02.3.1.1.1 Echafaudages metalliques en location y compris montage et démontage 10
02.3.1.1.2 Protection mecanique des toitures existantes par tous moyens appropriés, compris remplacement des éventuels ouvrages détériorés 10
02.3.1.1.3 Dépose de chute EP existante et dauphins en pied de chute y compris évacuation 10
02.3.1.1.4 Dépose des volets battants existants y compris descellement des gonds et rebouchement 10
02.3.1.1.5 Dépose de volets roulants extérieurs y compris coffre et accessoires 11
02.3.1.1.6 Déscellement des lisses appuis métalliques existantes y compris rebouchement 11
02.3.1.1.7 Dépose soignée de marquise existante, stockage et repose après travaux 11
02.3.1.1.8 Dépose du complexe du système d'isolation thermique extérieur existant et de tous les ouvrages incorporés 11
02.3.1.1.9 Démolition des claustras béton existantes y compris évacuation et reprise de parement 11
02.3.1.1.10 Tronçonnage et démolition des appuis existants y compris évacuation et reprise de parement 12
02.3.1.1.11 Dépose grille de ventilation existante et bouchement, compris tous raccords de parements 12
02.3.1.2 Travaux Extérieurs 12
02.3.1.2.1 Système d'isolation thermique par l'extérieur calé et chevillé, constitué d'une isolation en laine de roche et d'un enduit organique à base de résine micro-siloxane 12
02.3.1.3 Ouvrages Divers Extérieurs 14
02.3.1.3.1 Vérification des naissances existantes 14
02.3.1.3.2 Tuyaux de descente EP en zinc naturel 14
02.3.1.3.3 Dauphins en acier galvanisé de 1,00 m de hauteur 14
02.3.2 Bâtiment B (Sans Objet) 14
02.3.3 Batiment C 14
02.3.3.1 Travaux Préparatoires 14
02.3.3.1.1 Echafaudages metalliques en location y compris montage et démontage 14
02.3.3.1.2 Protection mecanique des toitures existantes par tous moyens appropriés, compris remplacement des éventuels ouvrages détériorés 15
02.3.3.1.3 Dépose de chute EP existante et dauphins en pied de chute y compris évacuation 15

02.3.3.1.4 Dépose des gouttières existantes y compris stockage pour réutilisation, et repose avec adaptation 15
02.3.3.1.5 Dépose de planche de rive et de la sous face du passement de toit y compris évacuation 15
02.3.3.1.6 Modification de rives latérales et faitage 1 versant de toiture en tuiles scellées comprenant dépose soignée des ouvrages de couverture, modification de charpente, et réalisation de rive ou faitage tuiles scellées 16
02.3.3.1.7 Dépose des volets battants existants y compris descellement des gonds et rebouchement 16
02.3.3.1.8 Déscellement des grilles de défenses métalliques existantes y compris rebouchement 16
02.3.3.1.9 Dépose soignée de l'auvent existant y compris évacuation 17
02.3.3.1.10 Dépose du complexe du système d'isolation thermique extérieur existant et de tous les ouvrages incorporés 17
02.3.3.1.11 Tronçonnage et démolition des appuis existants y compris évacuation et reprise de parement 17
02.3.3.1.12 Dépose grille de ventilation existante et bouchement, compris tous raccords de parements 17
02.3.3.2 Travaux Extérieurs 17
02.3.3.2.1 Système d'isolation thermique par l'extérieur calé et chevillé, constitué d'une isolation polystyrène expansé graphité et d'un enduit organique à base de résine micro-siloxane 17
02.3.3.3 Ouvrages Divers Extérieurs 19
02.3.3.3.1 Planche de rive en sapin traité 19
02.3.3.3.2 Voligeage jointif 19
02.3.3.3.3 Habillage zinc naturel pour passement de toit 19
02.3.3.3.4 Vérification et modifications des naissances existantes 20
02.3.3.3.5 Gouttière pendante en zinc 20
02.3.3.3.6 Tuyaux de descente EP en zinc naturel 20
02.3.3.3.7 Dauphins en acier galvanisé de 1,00 m de hauteur 20

02.4 TRAVAUX AVEC T.V.A. 10% 20

02.4.1 Bâtiment A 20
02.4.1.1 Peinture Extérieure 20
02.4.1.1.1 Peinture extérieure sur support existant avec ancien fonds peints de maçonnerie ou béton y compris travaux préparatoires 20
02.4.1.1.2 Peinture extérieure sur support neuf en enduits à base de liant hydraulique taloché 21
02.4.1.2 Peinture Intérieure 22
02.4.1.2.1 Peinture impression sur bois neuf avant pose 22
02.4.1.2.2 Peinture intérieure sur bois neuf après pose 22
02.4.1.2.3 Peinture acrylique satinée sur parois verticales existantes, finition (B) 22
02.4.1.2.4 Peinture acrylique satinée sur parois verticales neuves, finition (B) 23
02.4.1.2.5 Peinture intérieure acrylique mate en plafond sur supports neufs, finition courante (B) 23
02.4.1.3 Nettoyage de mise en service 23
02.4.1.3.1 Nettoyage avant la réception 23
02.4.2 Bâtiment B (Sans Objet) 24
02.4.3 Batiment C 24
02.4.3.1 Peinture Extérieure 24
02.4.3.1.2 Peinture extérieure sur support existant avec ancien fonds peints de maçonnerie ou béton y compris travaux préparatoires 24
02.4.3.1.3 Peinture extérieure sur support neuf en enduits à base de liant hydraulique taloché 25
02.4.3.2 Nettoyage de mise en service 25
02.4.3.2.1 Nettoyage avant la réception 25

02.5 TRAVAUX AVEC T.V.A. 20% 26

02.5.1 Bâtiment A (Sans Objet) 26
02.5.2 Bâtiment B 26
02.5.2.1 Travaux Préparatoires 26
02.5.2.1.1 Echafaudages metalliques en location y compris montage et démontage 26
02.5.2.1.2 Dépose de chute EP existante et dauphins en pied de chute y compris évacuation 26
02.5.2.1.4 Dépose des volets battants existants y compris descellement des gonds et rebouchement 26
02.5.2.1.5 Dépose de volets roulants extérieurs y compris coffre et accessoires 26
02.5.2.1.7 Déscellement d'ouvrages métalliques existants y compris rebouchement 27

02.5.2.1.8 Dépose d'ouvrage de signalétique extérieur 27
02.5.2.1.9 Dépose du complexe du système d'isolation thermique extérieur existant et de tous les ouvrages incorporés 27
02.5.2.1.10 Tronçonnage et démolition des appuis existants y compris évacuation et reprise de parement 27
02.5.2.1.11 Dépose des grilles de ventilations existantes et bouchement, compris tous raccords de parements 27
02.5.2.2 Travaux Extérieurs 28
02.5.2.2.1 Système d'isolation thermique par l'extérieur calé et chevillé, constitué d'une isolation en laine de roche et d'un enduit organique à base de résine micro-siloxane 28
02.5.2.2.2 Peinture extérieure sur support existant avec ancien fonds peints de maçonnerie ou béton y compris travaux préparatoires 29
02.5.2.2.3 Peinture extérieure sur support neuf en enduits à base de liant hydraulique taloché 30
02.5.2.3 Ouvrages Divers Extérieurs 31
02.5.2.3.1 Vérification des naissances existantes 31
02.5.2.3.2 Tuyaux de descente EP en zinc naturel 31
02.5.2.3.3 Dauphins en acier galvanisé de 1,00 m de hauteur 31
02.5.2.3.4 Habillage tole pour chute EU 31
02.5.2.4 Peinture Intérieure 31
02.5.2.4.1 Peinture acrylique satinée sur parois verticales existantes, finition (B) 31
02.5.2.5 Nettoyage de mise en service 32
02.5.2.5.1 Nettoyage avant la réception 32
02.5.3 Batiment C (Sans Objet) 32
PRESTATION SUPPLEMENTAIRE EVENTUELLE 32
02.6 PSE 01 - CONSERVATION DES TROTTOIRS EXISTANTS BATIMENTS A & B 32
02.6.1 Travaux avec T.V.A. 10 % 32
02.6.1.1 Bâtiment A 32
02.6.1.1.1 Peinture extérieure sur support neuf en enduits à base de liant hydraulique taloché 32
02.6.2 Travaux avec T.V.A. 20 % 33
02.6.2.1 Bâtiment B 33
02.6.2.1.1 Peinture extérieure sur support neuf en enduits à base de liant hydraulique taloché 33

CT n° 02 ITE PEINTURE

02.1 GENERALITES

02.1.1 GENERALITES ENDUITS EXTERIEURS

1 - TEXTES GENERAUX

Les travaux du présent chapitre technique seront exécutés conformément aux documents cités dans l'énumération des pièces contractuelles du marché réputés connus de l'entrepreneur et non rappelés dans le descriptif et conformément aux documents spécifiques :

- DTU - NF DTU (Documents Techniques Unifiés) :
 - NF DTU 26.1 (P15-201) : Travaux d'enduits de mortiers
- Cahiers du CSTB relatifs au présent chapitre technique :
 - Travaux d'enduits de mortiers (Calepins de chantier, CSTB Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, CAPEB, FFB Fédération Française du Bâtiment, janvier 2009)
 - Les enduits de façade - Mise en œuvre des enduits minéraux sur supports neufs et anciens - En application de la norme NF DTU 26.1 et de la certification "Certifié CSTB Certified" des mortiers d'enduits monocouches (Guide pratique, CSTB Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, novembre 2009)

Ainsi que toutes les références normatives citées dans les différents documents.

2 - PRESCRIPTIONS TECHNIQUES CONCERNANT LES MATERIAUX

2.1 - Généralités
Les matériaux devront être conformes aux avis techniques et aux prescriptions du fabricant.
Dans tous les cas, les provenances, nature et qualité des matériaux à mettre en œuvre seront fournis à l'agrément du Maître d'Œuvre.
Ils devront toujours être conformes aux normes françaises ou bénéficier d'un avis technique.
Tous les essais demandés seront à la charge de l'entreprise.
Lorsque l'enduit est prévu sur la face extérieure enterrée des murs de soubassement ou en fondation, le mortier d'enduit doit avoir une résistance mécanique suffisante ≥ CS III et une faible capillarité W2.

2.2 - Choix des matériaux
Pour permettre au Maître d'œuvre d'effectuer des choix en fonction de l'aspect, les couleurs, les performances, l'entreprise devra effectuer certains échantillons et fournir tous les documents nécessaires à ces choix.

3 - PRESCRIPTIONS TECHNIQUES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE

Sauf indication contraire dans la description des ouvrages, les travaux objets du présent chapitre technique comprennent la fourniture et mise en œuvre de l'ensemble des ouvrages prescrits.

La mise en œuvre de l'ensemble des ouvrages du présent chapitre technique comprend la fourniture, la pose, la dépose et l'enlèvement du matériel d'exécution y compris platelages, échafaudages, nacelles, protections... permettant une intervention en toute sécurité.

Les dosages en liant du mortier de chacune des couches constituant l'enduit doivent être dégressifs, le plus fort étant pour le gobetis ou couche d'accrochage.
L'emploi de mortier ayant effectué un début de prise est interdit (mortier rebattu).

Les enduits ne doivent pas être entrepris en période de gel, ni, sauf précautions spéciales sur des supports trop chauds, desséchés, ou sous l'action d'un vent sec.
On admet habituellement que les travaux d'enduit peuvent être effectués lorsque la température est comprise entre 5 et 30 °C.

L'entreprise doit prévoir tous les profils de finition suivant spécifications et avis technique du fabriquant (profil de départ, profil d'arrêt latéral, profil d'angle, ...).
L'ensemble de ces profils de finition doivent être protégés contre la corrosion.
Dans tous les cas, la tranche supérieure d'un enduit devra être protégée.
Si la protection n'est pas assurée par une toiture ou une saillie (appui de baie débordant par exemple), il est nécessaire de rapporter un ouvrage complémentaire (bavette).

Les joints de structure doivent obligatoirement traverser l'épaisseur totale de l'enduit.
Lorsqu'ils intéressent la totalité de l'épaisseur de l'enduit, ils doivent être obturés par un mastic de calfeutrement plastique.
On peut également avoir des joints permettant d'obtenir un effet esthétique. Dans ce cas, ils peuvent se limiter à la couche de finition.

Lorsqu'il y a des risques de dessiccation très rapide (température, vent), l'enduit doit être protégé dès la fin de sa mise en œuvre.
Cette protection peut être réalisée par l'emploi de bâches ou filets coupe-vent, ou par l'humidification par pulvérisation modérée (cependant il est recommandé de ne pas arroser par temps sec et ensoleillé un enduit en cours de durcissement).

L'entreprise effectuera la réception de tous les supports avec l'entreprise qui les a réalisés dès que ceux-ci seront terminés pour ne pas retarder l'exécution des enduits extérieurs.
Un procès-verbal de réception sera établi et signé par les parties, il précisera les travaux à réaliser par l'entreprise responsable du support, pour la mise en conformité éventuelle de celui-ci.

L'entreprise devra prévoir dans sa proposition de prix tous les échafaudages, platelages, engins de levage, nécessaires à la réalisation des travaux, y compris clôtures et frais de voiries éventuels.

02.1.2 GÉNÉRALITÉS ISOLATION TERMIQUE PAR L'EXTERIEUR

1 - TEXTES GENERAUX

Les travaux du présent chapitre technique seront exécutés conformément aux documents cités dans l'énumération des pièces contractuelles du marché réputés connus de l'entrepreneur et non rappelés dans le descriptif et conformément aux documents spécifiques :

- DTU - NF DTU (Documents Techniques Unifiés) :
 - NF DTU 59.1 (juin 2013) Revêtements de peinture en feuil mince, semi-épais, ou épais.
- Cahiers du CSTB relatifs au présent chapitre technique :
 - Cahier du CSTB n° 3035 V3 (septembre 2018) Cahier des prescriptions techniques d'emploi et de mise en œuvre pour système d'isolation thermique extérieure par enduit sur polystyrène expansé.
 - Cahier du CSTB n° 3204 V2 (janvier 2012) Définition des caractéristiques des treillis en fibres de verre utilisés dans les systèmes d'isolation thermique extérieure par enduit sur isolant.
 - Cahier du CSTB n° 3701 (janvier 2012) Détermination de la résistance au vent des systèmes d'isolation thermique extérieure par enduit sur isolant fixés mécaniquement par chevilles.
 - Cahier du CSTB n° 3707 (mars 2012) Détermination de la sollicitation du vent selon les Règles NV 65.
 - Guide RAGE : procédés d'isolation thermique extérieure par enduit sur polystyrène expansé - Emploi et mise en œuvre
- Arrêté du 31 janvier 1986 Relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation, modifié par les arrêtés du 18 aout 1986 et du 19 décembre 1988.
- Arrêté du 24 mai 2010 - IT 249 Relatif aux dispositions complétant et modifiant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.
- Guide de Recommandations (Avril 2016) Protection contre l'incendie des façades béton ou maçonnerie revêtues de systèmes d'isolation thermique extérieure par enduit sur polystyrène expansé (ETICS-PSE).
- Travaux d'enduits de mortiers (Calepins de chantier, CSTB Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, CAPEB, FFB Fédération Française du Bâtiment, janvier 2009)

Ainsi que toutes les références normatives citées dans les différents documents.

2 - PRESCRIPTIONS TECHNIQUES CONCERNANT LES MATERIAUX

2.1 - Généralités
Les matériaux devront être conformes aux avis techniques et aux prescriptions du fabricant.
Dans tous les cas, les provenances, nature et qualité des matériaux à mettre en œuvre seront fournis à l'agrément du Maître d'Œuvre.
Ils devront toujours être conformes aux normes françaises ou bénéficier d'un avis technique.
Tous les essais demandés seront à la charge de l'entreprise.
Lorsque l'enduit est prévu sur la face extérieure enterrée des murs de soubassement ou en fondation, le mortier d'enduit doit avoir une résistance mécanique suffisante ≥ CS III et une faible capillarité W2.

2.2 - Choix des matériaux
Pour permettre au Maître d'œuvre d'effectuer des choix en fonction de l'aspect, les couleurs, les performances, l'entreprise devra effectuer certains échantillons et fournir tous les documents nécessaires à ces choix.

3 - PRESCRIPTIONS TECHNIQUES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE

Sauf indication contraire dans la description des ouvrages, les travaux objets du présent chapitre technique comprennent la fourniture et mise en œuvre de l'ensemble des ouvrages prescrits.

La mise en œuvre de l'ensemble des ouvrages du présent chapitre technique comprend la fourniture, la pose, la dépose et l'enlèvement du matériel d'exécution y compris platelages, échafaudage, nacelles, protections... permettant une intervention en toute sécurité.

Les dosages en liant du mortier de chacune des couches constituant l'enduit doivent être dégressifs, le plus fort étant pour le gobetis ou couche d'accrochage.
L'emploi de mortier ayant effectué un début de prise est interdit (mortier rebattu).

Les enduits ne doivent pas être entrepris en période de gel, ni, sauf précautions spéciales sur des supports trop chauds, desséchés, ou sous l'action d'un vent sec.
On admet habituellement que les travaux d'enduit peuvent être effectués lorsque la température est comprise entre 5 et 30 °C.

L'entreprise doit prévoir tous les profils de finition suivant spécifications et avis technique du fabriquant (profil de départ, profil d'arrêt latéral, profil d'angle, ...).
L'ensemble de ces profils de finition doivent être protégés contre la corrosion.
Dans tous les cas, la tranche supérieure d'un enduit devra être protégée.
Si la protection n'est pas assurée par une toiture ou une saillie (appui de baie débordant par exemple), il est nécessaire de rapporter un ouvrage complémentaire (bavette).

Les joints de structure doivent obligatoirement traverser l'épaisseur totale de l'enduit.
Lorsqu'ils intéressent la totalité de l'épaisseur de l'enduit, ils doivent être obturés par un mastic de calfeutrement plastique.
On peut également avoir des joints permettant d'obtenir un effet esthétique. Dans ce cas, ils peuvent se limiter à la couche de finition.

Lorsqu'il y a des risques de dessiccation très rapide (température, vent), l'enduit doit être protégé dès la fin de sa mise en œuvre.
Cette protection peut être réalisée par l'emploi de bâches ou filets coupe-vent, ou par l'humidification par pulvérisation modérée (cependant il est recommandé de ne pas arroser par temps sec et ensoleillé un enduit en cours de durcissement).

L'entreprise effectuera la réception de tous les supports avec l'entreprise qui les a réalisés dès que ceux-ci seront terminés pour ne pas retarder l'exécution des enduits extérieurs.
Un procès-verbal de réception sera établi et signé par les parties, il précisera les travaux à réaliser par l'entreprise responsable du support, pour la mise en conformité éventuelle de celui-ci.

L'entreprise devra prévoir dans sa proposition de prix tous les échafaudages, platelages, engins de levage, nécessaires à la réalisation des travaux, y compris clôtures et frais de voiries éventuels.

02.1.3 GENERALITES PEINTURE REVETEMENTS MURAUX

1 - TEXTES GENERAUX

Les travaux du présent chapitre technique seront exécutés conformément aux documents cités dans l'énumération des pièces contractuelles du marché réputés connus de l'entrepreneur et non rappelés dans le descriptif et conformément aux documents spécifiques :

- DTU - NF DTU (Documents Techniques Unifiés) :
 - NF DTU 42.1 (P84-404) : Réfection de façades en services par revêtements d'imperméabilité à base de polymères
 - NF DTU 59.1 (P74-201) : Revêtements de peinture en feuil mince, semi-épais ou épais
- Cahiers du CSTB :
 - Le ravalement de façade - Conditions administratives d'exécution - Mise en œuvre par application de revêtements - En application des DTU 42.1 et 59.1 et des règles ETICS (Guide pratique, CSTB Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, octobre 2020)
 - Les peintures et revêtements muraux collés - En intérieur - En application des DTU 59.1 et 59.4 (Guide pratique, CSTB Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, janvier 2019)
 - Classement des locaux en fonction de l'exposition à l'humidité des parois et nomenclature des supports pour revêtements muraux intérieurs (e-Cahiers du CSTB, Cahier 3567_V2, novembre 2021)

Ainsi que toutes les références normatives citées dans les différents documents.

2 - PRESCRIPTIONS CONCERNANT LES MATERIAUX

Dans tous les cas, les provenances, natures et qualités des matériaux à mettre en œuvre seront fournies à l'agrément du Maître d'œuvre.
Ils devront toujours être conformes aux normes françaises.
Tous les essais demandés seront à la charge de l'entreprise

Des échantillons de dimensions suffisantes (peinture et revêtement) seront soumis au Maître d'œuvre qui choisira les coloris. Ces échantillons seront présentés en temps utile pour que l'approvisionnement des matériaux ne retarde pas l'exécution des travaux.
L'entrepreneur devra s'assurer, lors de la livraison des revêtements, que la nuance et l'aspect sont identiques pour un même coloris et ceci pour chaque pièce.

Le choix de la nature de la couche de finition :
Il est fait suivant l'aptitude à la fonction des produits, selon la protection ou l'état de finition recherché.
Ce choix se fait à l'aide de la fiche technique élaborée par le fabricant sous sa responsabilité (en particulier celle-ci doit indiquer clairement les supports admissibles).

3 - PRESCRIPTIONS CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE

Sauf indication contraire dans la description des ouvrages, les travaux objets du présent chapitre technique comprennent la fourniture et mise en œuvre de l'ensemble des ouvrages prescrits.

La mise en œuvre de l'ensemble des ouvrages du présent chapitre technique comprend la fourniture, la pose, la dépose et l'enlèvement du matériel d'exécution, y compris platelages, échafaudages, nacelles, protections... permettant une intervention en toute sécurité.

Pour la réalisation de travaux spécifiques (peinture intumescente, revêtement d'imperméabilisation...), le Maître d'œuvre pourra exiger que l'entreprise demande l'assistance technique du fabricant.

L'entreprise effectuera la réception de tous les supports avec l'entreprise qui les a réalisés, dès que ceux-ci seront terminés et nettoyés pour ne pas retarder l'exécution des peintures et revêtements. Un procès-verbal de réception sera établi et signé par les parties, il précisera les travaux à réaliser par l'entreprise responsable du support, pour la mise en conformité éventuelle de celui-ci.

L'entreprise devra prévoir dans sa proposition de prix tous les échafaudages, platelages, engins de levage, nécessaires à la réalisation de ses travaux, y compris clôtures et frais de voirie éventuels.

Avant d'exécuter les travaux de finition l'entreprise exécutera les travaux d'apprêts qui se définissent comme suit :

Les couches d'impression :
- isolante : elle constitue à la surface du subjectile une pellicule continue s'opposant à l'apparition de tâches (telles que bistre, crayons gras, bitume, etc.)
- hydrofuge : elle apporte un complément de résistance à la pénétration de l'eau de ruissellement
- neutralisante : elle s'oppose à l'action d'agents chimiques incompatibles avec les produits de finition sans être isolante
- d'accrochage : elle forme à la surface du support un film adhérent favorisant l'accrochage des produits de recouvrement
- durcissante et pénétrante : elle pénètre en profondeur dans le matériau et le durcit de façon à permettre une qualité de finition satisfaisante
- impressions spéciales : elles tendent à satisfaire à certaines conditions d'application, qui sont à préciser dans les documents particuliers du marché.

Les enduisages :
Les enduisages sont précédés de rebouchages et de dégrossissages, et se définissent comme suit :
- enduisage de ratissage : préparation sommaire des surfaces constituées par une seule passe superficielle de l'enduit. Il s'exécute sur enduit plâtre coupé offrant une bonne planéité. Il constitue en quelque sorte un bouche pores. Le subjectile peut être visible par transparence, sur la quasi totalité de sa surface
- enduisage non repassé : l'enduisage non repassé comporte une couche continue d'enduit appliqué en une seule passe. On admet un manque partiel du pouvoir masquant de l'enduit
- enduisage repassé : l'enduisage repassé s'effectue en deux passes avec ponçage entre passes pour parvenir à un état de surface bien dressé. Ce type d'enduisage conduit à une opacification complète
- enduisage structuré : les reliefs et l'aspect de l'enduisage structuré sont variables, ils dépendent du procédé de mise en œuvre. L'aspect de cet enduisage peut être pommelé, goutteletté etc. Il y aura lieu de préciser, dans les documents du marché, le type de décor recherché.

Les travaux de peinturage ne sont jamais exécutés en atmosphère susceptible de donner lieu à des condensations, ni sur les subjectiles gelés ou surchauffés ni non plus, de façon générale, dans des conditions activant le séchage (vent, soleil, etc.).

En travaux extérieurs la température ne devra pas être < 5° C et l'hygrométrie ne devra pas être > 75° H.R
En travaux intérieurs la température ne devra pas être < 8° C et l'hygrométrie ne devra pas être > 60° H.R

A l'origine des travaux de peinture, le Maître d'œuvre pourra demander à l'entreprise l'exécution de surface de référence.
Une surface de référence de 10 m2 sera exécutée pour chaque matériau. Ces surfaces seront choisies dans des emplacements correspondant à l'exposition moyenne du chantier considéré.
Leur exécution comportera par nature de travail toutes les opérations, travaux préparatoires et application des produits prévus.

A la fin de l'exécution, l'appréciation des surfaces peintes se fait par comparaison aux surfaces de références et aux plaquettes mobiles, pour les travaux de vernis et de peintures laque, pour confronter leur qualité de brillance.

A l'expiration du délai de garantie, on peut se reporter par nature de subjectile aux prescriptions du document garanties dans les travaux de « peinturage » (regroupant les fascicules GPEN/PV P61-62 et P63) établi par le Groupe Permanent d'Etudes des Marchés de peinture, vernis et produits connexes

Les qualités de finition sont définies comme suit :
- Élémentaire (finition C) : le film de peinture couvre le subjectile, il lui apporte un coloris mais l'état de finition de surface reflète celui du subjectile. Des défauts locaux de pouvoir masquant et de brillance sont tolérés.
- Courante (finition B) : la planéité initiale n'est pas modifiée. Les altérations accidentelles sont corrigées. Il pourra être procédé à un enduit pour obtenir une surface uniforme. Quelques défauts d'épiderme et quelques trous d'outils d'application sont admis.
- Soignée (finition A) : la planéité finale est satisfaisante, il aura été procédé aux travaux préparatoires jugés nécessaires. De faibles défauts d'aspect sont tolérés. L'aspect d'ensemble est uniforme. La ligne de rechampissage ne présente pas d'irrégularité. Les pores du bois sont peu apparents.

La qualité de finition exigée sera toujours courante (B) sauf spécifications contraires.

Les joints complémentaires nécessaires pour assurer la parfaite finition au droit des ouvrages de tous les autres corps d'état (notamment au pourtour des menuiseries extérieures, des ouvrages de menuiserie intérieure (huisseries, bâtis, châssis, plinthes, fourrures, tablettes...), des cornières périphériques de plafonds suspendus, des équipements en murs et plafonds, etc.) seront réalisés par le titulaire du présent chapitre technique à l'aide de joint acrylique.

02.1.4 GENERALITES NETTOYAGE

1 - TEXTES GENERAUX

Les travaux de nettoyage seront réalisés pour tout ce qui ne déroge pas aux spécifications du présent C.C.T.P suivant les clauses des normes , DTU , décrets, arrêtés, … , en vigueur.

2 - PRESCRIPTIONS CONCERNANT LES MATERIAUX ET LA MISE EN OEUVRE

Le nettoyage sera effectué en utilisant des produits et des matériels adaptés aux ouvrages nettoyés, et en accord avec les fabricants.

La réalisation des travaux de nettoyage devra se faire conformément aux règles de sécurité préconisées par l'Inspection du travail.

L'entreprise signalera au Maître d'Oeuvre tous les ouvrages sur lesquels il constatera des dégradations, afin que celui-ci les fassent réparer par les entreprises intéressées.

02.2 NOTE GENERALE

02.2.1 NOTE PRELIMINAIRE SUR LE CONTENU DES PRIX

Les prix du marché sont réputés comprendre les dépenses d'investissement et installations de chantier ainsi que l'ensemble des prescriptions décrites dans les pièces contractuelles du marché listées au CCAP.

02.2.2 LIMITES PRESTATIONS

Les travaux de dépose, modification, repose et/ou remplacement en fin de chantier d'éléments divers tel que installations électriques, antennes existantes, borne de recharge, etc ne sont pas à la charge du présent chapitre technique.

Les travaux de dépose seront à la charge des entreprises des chapitres techniques électricité et plomberie ventilation, et comprendront suivant les cas (cette liste n'étant pas limitative) :

- pour les installations électriques:
 - l'isolement des différents circuits avant tous travaux
 - la dépose des fileries, protections, luminaires, accessoires pour la réalisation des travaux
 - la repose provisoire pendant les travaux y compris modification si nécessaire
 - la repose et/ou remplacement en fin de travaux y compris protections et accessoires
- pour la borne de recharge existante
 - l'isolement des différents circuits avant tous travaux
 - la dépose soignée de la borne de recharge et des différents accessoires, protections et accessoires pour la réalisation des travaux
 - la repose provisoire pendant les travaux y compris modification si nécessaire pour permettre d'assurer la recharge pendant les travaux (y compris tous les ouvrages pour assurer une parfaite stabilité)
 - la repose en fin de travaux y compris protections et accessoires
 - la mise en œuvre de goulotte de protection suivant réglementation pour toute filerie n'en possédant pas
 - les essais de mise en service suite à ces déposes et reposes.
 - etc

02.2.3 NOTE SUR LA CORROSIVITE

La catégorie de corrosivité retenue en fonction de l'atmosphère extérieure directe du projet, selon la norme NF P 24-351, est :

- E16 - Bord de mer.

La catégorie de corrosivité atmosphérique retenue en fonction de l'environnement, selon les normes NF EN ISO 12944, est :

- C5 - très élevée : pour l'environnement extérieur.

La galvanisation des ouvrages métalliques sera réalisé suivant la norme NF EN ISO 1461.

Finition et protection contre la corrosion des ouvrages :

- Les ouvrages de métallerie et de serrurerie recevront une protection contre la corrosion soit :
 - Par galvanisation à chaud - Finition galvanisée (destinée à rester brut sans finition laquage)
- La qualité de cette protection devra être adaptée à la catégorie de corrosivité du projet.

Visserie :

- L'ensemble de la visserie nécessaire à la fixation aussi bien des éléments de métallerie sur la structure que l'assemblage des éléments entre eux sera prévue de nature compatible avec les catégories de corrosivité du projet.

Les ouvrages en aluminium laqué seront certifié qualimarine.

02.2.4 INSTALLATION DE CHANTIER POUR TOUS LES INTERVENANTS ET RÉALISATION DES PRESTATIONS POUR QUE LES TRAVAUX SE DÉROULENT CONFORMÉMENT AUX DÉPENSES COMMUNES DE CHANTIER PRÉVUES À L'ANNEXE AU CCAP ET AUX PRESCRIPTIONS DÉCRITES AU PGC

PM Voir annexe CCAP

02.3 TRAVAUX AVEC T.V.A. 5.5 %

02.3.1 Bâtiment A

02.3.1.1 Travaux Préparatoires

02.3.1.1.1 Echafaudages metalliques en location y compris montage et démontage

Echafaudages métalliques en location comprenant :
- les semelles, échelles, plateaux, plinthes, garde corps, contreventements
- les amarrages en nombres suffisants, y compris raccords nécessaires après dépose
- les protections latérales d'échafaudage par auvents et filets (ces installations seront rapportées sur les échafaudages qui devront être prévus pour supporter ces surcharges et seront fixées par tous moyens appropriés)
- réalisation de tunnel de protection des personnes traversant le chantier comprenant :
 - La conception et la signalisation seront soumis à l'accord du Maître d'ouvarge et du Maître d'œuvre
 - La réalisation d'un platelage bois sur polyane avec dispositif permettant l'écoulement des eaux du caniveau
 - La couverture et les parois latérales en matériaux résistants aux chutes de gravois et protégant les personnes des poussières avec balustrades formant garde corps
 - La mise en place des dispositifs de signalisations règlementaires
 - Les marquages sur rue pour la création de passages piétons
- l'installation d'un éclairage de signalisation réglementaire, suivant nécessité

Les échafaudages devront être prévus pour prendre en compte toutes les surcharges et les charges nécessaires aux travaux à réaliser sur chaque plancher de travail.
L'entreprise devra s'assurer du bon état du sol recevant les échafaudages et si nécessaire effectuera tous les travaux utiles pour l'installation des échafaudages, y compris remise en état initial après dépose des installations.
L'installation des échafaudages comprend le double transport, le montage, le démontage et la remise en état des abords.

L'installation sera soumise au contrôle d'un organisme agréé, qui devra attester de la conformité de l'installation par un rapport écrit avant toute intervention de l'entreprise.

Localisation :

Pour l'ensemble des façades

02.3.1.1.2 Protection mecanique des toitures existantes par tous moyens appropriés, compris remplacement des éventuels ouvrages détériorés

Ces travaux ont pour but d'assurer la conservation en l'état des toitures existantes, situées à proximité des différents échafaudages et des travaux à réaliser.
Ces travaux comprennent :
- la réalisation de protections mécaniques en matériaux résilients : bois, métal, isolant ... assurant la protection des ouvrages conservés contre les chutes de matériaux et les projections éventuelles d'enduits, et favorisant la mise en œuvre des échafaudages
- la dépose des ouvrages de protection après coup y compris tous les raccords nécessaires

Ces protections ne devront en aucun cas entraver la fonction des ouvrages protégés.
Par ailleurs, si malgré les dispositions prises, des ouvrages étaient détériorés, l'entreprise devrait le remplacement, à l'identique de l'existant, de l'ensemble des ouvrages.

Localisation :

Pour la couverture existante du bâtiment LST

02.3.1.1.3 Dépose de chute EP existante et dauphins en pied de chute y compris évacuation

Dépose de chutes EP existantes comprenant :
- Mise en place d'échafaudages, de garde corps et de toutes les protections nécessaires pour la sécurité des personnes pendant les travaux
- Protection des ouvrages existants conservés
- Dépose des chutes EP et dauphins pieds de chute, descellements des fixations
- Descente des gravois, chargement et évacuation dans décharge spécialisée y compris tri sélectif
- Réalisation des bouchements et des raccords sur les ouvrages conservés à l'identique de l'existant

Localisation :

Pour les chutes EP existantes et dauphins en pied de chute

02.3.1.1.4 Dépose des volets battants existants y compris descellement des gonds et rebouchement

Dépose sans réemploi des volets battants existants comprenant :

- Mise en place de toutes les protections nécessaires pour la sécurité des personnes pendant les travaux
- Protection des ouvrages existants conservés
- Dépose des volets battants, descellement de tous les ouvrages de fixations, arrêts, butées, etc
- Descente des gravois, chargement et évacuation dans décharge spécialisée y compris tri sélectif
- Le sondage des surfaces au droit des fixations et accessoires, à réparer et/ou défectueuses au droit des ouvrages déposés y compris piquage des zones soufflées et/ou ne pouvant être conservées, travaux préparatoires, réparation et rebouchement au mortier réparation
- Réalisation des raccords sur les ouvrages conservés à l'identique de l'existant

Localisation :

Pour l'ensemble des volets battants existants

02.3.1.1.5 Dépose de volets roulants extérieurs y compris coffre et accessoires

Dépose sans réemploi de volets roulant type "rénovation" comprenant :

- Mise en place de toutes les protections nécessaires pour la sécurité des personnes pendant les travaux
- Protection des ouvrages existants conservés
- Neutralisation de l'alimentation, et dépose du raccordement au système de commande d'ouverture en coordination avec les chapitres techniques concernés
- Dépose du coffre et volet roulant, coulisses, y compris tous les ouvrages et fixations
- Descente des gravois, chargement et évacuation dans décharge spécialisée y compris tri sélectif
- Réalisation des bouchement et raccords sur les ouvrages conservés à l'identique de l'existant

Localisation :

Pour la chambre 1 GAV en façade Ouest et séjour GAV en façade Sud

02.3.1.1.6 Déscellement des lisses appuis métalliques existantes y compris rebouchement

Dépose des ouvrages métallique réalisée avec soin, sans réemploi comprenant :

- Mise en place de toutes les protections nécessaires pour la sécurité des personnes pendant les travaux
- Protection des ouvrages existants conservés
- Descellement des lisses
- Le sondage des surfaces au droit des anciens scellement y compris piquage des zones soufflées et/ou ne pouvant être conservées, travaux préparatoires, réparation et rebouchement au mortier réparation
- Réalisation des raccords de parement sur les ouvrages conservés à l'identique de l'existant
- Descente des gravois, chargement et évacuation dans décharge spécialisée y compris tri sélectif

Localisation :

Pour les lisses métallique formant complément de garde corps au droit des menuiseries extérieures

02.3.1.1.7 Dépose soignée de marquise existante, stockage et repose après travaux

Comprenant :

- Dépose avec soin de la structure, supports, et panneau de couverture de la marquise y compris protection et stockage sur site pour réutilisation.
- Après réalisation de l'ITE repose de la marquise avec fixations inox 316L dans les inserts prévus à l'article ITE.

Localisation :

Pour la marquise existante en façade Sud

02.3.1.1.8 Dépose du complexe du système d'isolation thermique extérieur existant et de tous les ouvrages incorporés

Dépose soignée et évacuation sans réemploi de l'ensemble comprenant :
– mise en place des protections nécessaires pour les ouvrages existants conservés
– dépose du complexe d'ITE existant y compris élimination des traces de colle existante pour remise à nue intégral du support.
– dépose de toutes les fixations et de tous les ouvrages intégrés (profil d'arrêt, bavette, à l'exclusion de ceux prévus aux articles précédents, ...).
– tous les ouvrages de finition ou d'habillages périphériques, y compris les bavettes métallique.
– l'évacuation de tous les ouvrages déposés.

Les travaux comprendront de la mise en place des protections des ouvrages existants conservés y compris dépose et évacuation après travaux.

Localisation :

Pour l'ensemble du complexe ITE existant de l'ensemble des façades

02.3.1.1.9 Démolition des claustras béton existantes y compris évacuation et reprise de parement

Démolition des claustras en béton armé comprenant :

- Traçage des parties à démolir
- Protection des ouvrages existants conservés y compris renforcement au droit des menuiseries existantes conservées
- Échafaudages, étaiement et plate forme pour la réalisation des travaux
- Réalisation de la démolition soignée par tout moyen approprié
- Sortie, chargement et évacuation des gravois dans décharge spécialisée y compris tri sélectif
- Reprise et passivation des armatures éventuelles, reprise de bétonnage pour enrobage des aciers
- Réalisation des raccords sur les ouvrages conservés à l'identique de l'existant sous face de linteaux et appuis

Localisation :

Pour la suppression des claustras des réserves

02.3.1.1.10 Tronçonnage et démolition des appuis existants y compris évacuation et reprise de parement

Démolition des nez saillants des appuis existants en béton comprenant :

- Traçage des parties à démolir
- Protection des ouvrages existants conservés
- Échafaudages, étaiement et plate forme pour la réalisation des travaux
- Tronçonnage et démolition soignée par tout moyen approprié des nez saillants et oreilles des appuis
- Sortie, chargement et évacuation des gravois dans décharge spécialisée y compris tri sélectif
- Réalisation des raccords sur les ouvrages conservés à l'identique de l'existant pour mise à niveau avec le parement de façade

Localisation :

Pour démolition du nez saillant et des oreilles des appuis existants

02.3.1.1.11 Dépose grille de ventilation existante et bouchement, compris tous raccords de parements

Bouchement de ventilation existante comprenant :

- Protection des ouvrages existants conservés
- Dépose soignée des grilles de ventilation afin de limiter les raccords
- Réalisation d'ancrages de liaison dans la maçonnerie existante
- Réalisation du bouchement extérieur y compris calfeutrements nécessaires, et reprise de parement à l'identique de l'existant.
- Réalisation du bouchement intérieur en doublage y compris raccords de parement à l'identique de l'existant
- Evacuation des gravois à la décharge publique

Localisation :

Pour les grilles de ventilations existantes non conservées en façade extérieure y compris celle intérieure en cuisine

02.3.1.2 Travaux Extérieurs

02.3.1.2.1 Système d'isolation thermique par l'extérieur calé et chevillé, constitué d'une isolation en laine de roche et d'un enduit organique à base de résine micro-siloxane

Procédé sous avis technique ou document technique d'application comprenant :

Support :

- Support existant en maçonnerie ou béton.

En partie courante :

- Préparation du support compris :
 - élimination par grattage les zones écaillées ou cloquées des peintures existantes
 - nettoyage haute pression, application d'un nettoyant curatif, rinçage sous pression
 - enlèvement et rebouchage des parties non adhérentes, traitement des fissures et des joints
 - vérification de la cohésion et l'adhérence de l'enduit par sondage sur l'ensemble des surfaces, piocher toutes les parties dégradées, non adhérentes et soufflées, réfection et mise à niveau avec l'existant
 - réfection locale des bétons éclatés par oxydation des armatures, renforcement et rebouchement et mise à niveau avec le parement existant
 - reprise des calfeutrements endommagés au droit des traversées d'ouvrages (pénétration de fourreaux, canalisations, etc)
 - nettoyage des abords et l'évacuation des gravats
 - vérification de la planéité et ragréage localisés ou dressage général suivant les écarts
- Isolant en une couche en partie courante :
 - Panneau de laine de roche double densité avec couche supérieure plus dense posé calé/chevillé sur le support, type de cales et de chevilles et nombres de cheville suivant préconisation du fabricant, compris test à l'arrachement en fonction du support.
 - Compris découpes et adaptations de l'épaisseur des panneaux en fonction des modénature de façade (bande saillante, ressauts...) et des différences d'alignements de support. Afin d'assurer la planéité continu de la finition de l'ensemble des façades, l'isolation pourra être d'épaisseur inférieure (au droit des modénature par exemple) ou supérieure à l'épaisseur de la partie courante, toutes ces adaptations devront être intégrées.

- Tous les accessoires de fixation à intégrer (cylindres de fixation, chevilles, cale d'appuis, inserts avec renfort acier et aluminium, boite électrique...) adaptés en fonction des ouvrages, de leur destination et du poids des différents ouvrages et en étroite coordination avec les chapitres techniques concernés, pour les ouvrages rapportes en façade ou tableaux sans que cette liste soit exhaustive :
 - marquise vitrée avec ossature aluminium
 - lisses de gardes corps
 - gonds pour volets battants bois
 - butées et arrêts de volets battants
 - volets roulants rénovation
 - descentes EP et dauphins métallique
 - borne de recharge électrique
 - luminaires et appareillages électrique
 - etc

- Finition Stosilko K1 avec couche décorative Stocolor Silco :
- Sous-enduit avec armature en fibre de verre compris travaux préparatoires.
- Produit d'impression.
- Couche de finition avec enduit organique à base de résine siloxane teinté dans la masse.
- Couche décorative à base de résine siloxane
- Calfeutrement de toutes les jonctions par des joints compribande (traversé de grilles, sous bavette de menuiserie ou fixations traversantes diverses).
- Compris accessoires, joints de raccordement avec les différents ouvrages incorporés aux façades, profilés de finition d'angles verticaux renforcés et en tête et en rives des surfaces traitées et traitement des jonctions.

Partie basse renforcée sur 2.00 m ht pour une catégorie d'utilisation 1 :

- Identique à la finition en partie courante mais avec une couche de sous-enduit supplémentaire intégrant une armature renforcée en plus du complexe courant.

Traitement des points particuliers :

- Profil de départ en partie basse en aluminium perforé formant goutte d'eau et grille anti-rongeurs, le profil sera adapté à l'épaisseur de l'isolant compris fixation et traitement des jonctions. Il permettra d'assurer la protection en tête du complexe isolant et étanchéité verticale suivant les cas.

- Joint de dilatation avec profil pour joints de dilatation en façade en PVC, avec une fibre de verre et un joint en lyre à base de PVC souple, résistant aux alcalis, résistant aux intempéries, résistant aux UV.

- Retour en tableau en panneau de 14 ou 24 mm d'épr suivant les cas comprenant :
 - travaux préparatoires y compris décapage du revêtement existant, compris enlèvement et rebouchage des parties non adhérentes, traitement des fissures.
 - panneau avec isolation thermique en laine de roche avec enduit de finition et fibre de verre intégré, cornière d'angle intégré et profil de jonction pour raccordement avec les menuiseries existantes, pose collée sur support.
-
- Retour en linteau en panneau de 24 mm d'épr comprenant :
 - travaux préparatoires y compris décapage du revêtement existant, compris enlèvement et rebouchage des parties non adhérentes, traitement des fissures.
 - panneau avec isolation thermique en laine de roche avec enduit de finition, profil goutte d'eau, fibre de verre intégré, profil de jonction pour raccordement avec les menuiseries existantes, pose collée sur le support

- Appuis de fenêtre : les appuis de fenêtre seront habillés d'un tôle d'aluminium laqué épr 15/10 ème mini formant goutte d'eau avec supports rigides de fixation, avec relevés sous pièce d'appuis de menuiseries y compris pièces d'embouts latéraux en relevés, isolation mince sur le dessus de l'appuis béton,y compris toutes coupes et joints d'étanchéité. Travaux à réaliser en coordination avec l'entreprise du chapitre technique 03 Menuiseries aluminium Fermetures au droit des baies existantes conservées.

Il sera prévue un complément d'étanchéité au préalable sous la bavette avec combinaison de profilés avec film d'étanchéité intégré et tissu de verre de type StoFentra Guard mise en oeuvre suivant prescriptions du fabricant.

- Seuil de porte : seuil de porte réalisés en tole d'acier galvanisé larmé de 40/10 ème d'épr formant goutte d'eau par rapport à l'isolation en soubassement du chapitre technique 01, avec supports rigides en acier galvanisé avec goussets de renfort, fixation, avec relevés sous seuil de porte y compris pièces d'embouts latéraux en relevés, y compris toutes coupes et joints d'étanchéité. L'isolation verticale sera au droit du seuil protégé mécaniquement par une tôle d'aluminium laqué de 30/10 ème d'épr fixées au préalable sur le seuil et sur la marche.

Travaux à réaliser en coordination avec l'entreprise du chapitre technique 03 Menuiseries aluminium Fermetures au droit des baies existantes conservées et du chapitre technique 01 qui réalise l'isolant en soubassement enterré.

- Traitement des arrêts hauts sous génoises comprenant :
 - travaux préparatoires sur les façades existantes pour mise en oeuvre des ouvrages y compris décapage du revêtement existant, piquetage si nécessaire
 - une tôle d'acier galvanisé avec fixations pour support de la bande zinc

- bavette avec une bande ourlet pliée en zinc laqué blanc, en recouvrement sur toutes l'épaisseur du complexe d'isolation compris fixation et remonté sous la bande soline
- une bande porte solin en zinc naturel de 0.65 mm d'épaisseur, y compris toutes coupes, façonnage et pose en biseau ou engravure sur maçonnerie suivant spécification
- un solin de scellement au mortier bâtard avec enduit de finition identique à celui existant

– Traitement pour raccordement avec couverture tuile comprenant :
 - travaux préparatoires sur façade existante
 - une bavette en tôle d'aluminium laqué pour assurer l'étanchéité entre la façade les ouvrages de zinguerie existant

La réalisation du procédé d'isolation thermique par l'extérieur sera exécutée selon les prescriptions de l'avis technique ou au document technique d'application.

Caractéristiques :
– Isolation en partie courante :
 - Epaisseur : 160 mm
 - Résistance thermique minimale : R = 4.55 m².K/W.
 - Réaction au feu : A1
– Classement au feu du complexe : A2-s1,d0
– Référence produit : StoTherm Minéral 1 des Ets STO ou équivalent
– Finition : Stosilko K1 avec couche décorative Stocolor Silco
– Teintes : aux choix de l'architecte, plusieurs teintes seront retenues
– Masse surfacique : inférieure à 25 kgs/m2
– Ouvrages aluminium laqué : qualité marine, coloris aux choix de l'architecte dans la gamme RAL

Localisation :

Pour l'ensemble des façades y compris tableaux et sous face de linteaux

02.3.1.3 Ouvrages Divers Extérieurs

02.3.1.3.1 Vérification des naissances existantes

L'entreprise devra la vérification de l'étanchéité et du raccordement entre de la naissance avec la gouttière existante, y compris tous travaux de reprise ou de remplacement si nécessaire.

Localisation :

Pour les naissances existantes

02.3.1.3.2 Tuyaux de descente EP en zinc naturel

Tuyaux de descente EP réalisés en zinc naturel de 0.65 mm d'épaisseur, y compris accessoires (jonctions, coudes cintrés...) et colliers de fixation.
La pose des chutes EP inclut tous moyens de mise en œuvre : échafaudages, échelles... toutes coupes et soudures nécessaires.

Localisation :

Pour remplacement des chutes EP existantes

02.3.1.3.3 Dauphins en acier galvanisé de 1,00 m de hauteur

Les dauphins seront en acier galvanisé à chaud en élément rond droit à emboîtement.
La pose sera effectuée avec des colliers en acier galvanisé et joints élastomères.
Les dauphins seront positionnés en fonction du niveau fini du sol et à l'aplomb des chutes EP.

Raccordement sur le réseau EP du gros œuvre à la charge du présent chapitre technique.

Epaisseur mini : 2 mm

Localisation :

En pied des chutes EP

02.3.2 Bâtiment B (Sans Objet)

02.3.3 Batiment C

02.3.3.1 Travaux Préparatoires

02.3.3.1.1 Echafaudages metalliques en location y compris montage et démontage

Echafaudages métalliques en location comprenant :
- les semelles, échelles, plateaux, plinthes, garde corps, contreventements
- les amarrages en nombres suffisants, y compris raccords nécessaires après dépose
- les protections latérales d'échafaudage par auvents et filets (ces installations seront rapportées sur les échafaudages qui devront être prévus pour supporter ces surcharges et seront fixées par tous moyens appropriés)
- l'installation d'un éclairage de signalisation réglementaire, suivant nécessité

Les échafaudages devront être prévus pour prendre en compte toutes les surcharges et les charges nécessaires aux travaux à réaliser sur chaque plancher de travail.
L'entreprise devra s'assurer du bon état du sol recevant les échafaudages et si nécessaire effectuera tous les travaux utiles pour l'installation des échafaudages, y compris remise en état initial après dépose des installations.
L'installation des échafaudages comprend le double transport, le montage, le démontage et la remise en état des abords.

L'installation sera soumise au contrôle d'un organisme agréé, qui devra attester de la conformité de l'installation par un rapport écrit avant toute intervention de l'entreprise.

Localisation :

Pour l'ensemble des façades

02.3.3.1.2 Protection mecanique des toitures existantes par tous moyens appropriés, compris remplacement des éventuels ouvrages détériorés

Ces travaux ont pour but d'assurer la conservation en l'état des toitures existantes, situées à proximité des différents échafaudages et des travaux à réaliser.
Ces travaux comprennent :
- la réalisation de protections mécaniques en matériaux résilients : bois, métal, isolant ... assurant la protection des ouvrages conservés contre les chutes de matériaux et les projections éventuelles d'enduits, et favorisant la mise en œuvre des échafaudages
- la dépose des ouvrages de protection après coup y compris tous les raccords nécessaires

Ces protections ne devront en aucun cas entraver la fonction des ouvrages protégés.
Par ailleurs, si malgré les dispositions prises, des ouvrages étaient détériorés, l'entreprise devrait le remplacement, à l'identique de l'existant, de l'ensemble des ouvrages.

Localisation :

Pour la couverture existante pour la souche en toiture

02.3.3.1.3 Dépose de chute EP existante et dauphins en pied de chute y compris évacuation

Dépose de chutes EP existantes comprenant :
- Mise en place d'échafaudages, de garde corps et de toutes les protections nécessaires pour la sécurité des personnes pendant les travaux
- Protection des ouvrages existants conservés
- Dépose des chutes EP et dauphins pieds de chute, descellements des fixations
- Descente des gravois, chargement et évacuation dans décharge spécialisée y compris tri sélectif
- Réalisation des bouchements et des raccords sur les ouvrages conservés à l'identique de l'existant

Localisation :

Pour les chutes EP existantes et dauphins en pied de chute

02.3.3.1.4 Dépose des gouttières existantes y compris stockage pour réutilisation, et repose avec adaptation

Démolition d'ouvrages de zinguerie comprenant :
- Mise en place d'échafaudages, de garde corps et de toutes les protections nécessaires pour la sécurité des personnes pendant les travaux
- Protection des ouvrages existants conservés
- Dépose soignée des gouttières zinc y compris accessoires, ouvrages divers, descellements des fixations
- Stockage sur places des gouttières pour réutilisation
- Descente des gravois, chargement et évacuation dans décharge spécialisée y compris tri sélectif pour les ouvrages non conservés
- Réalisation des raccords sur les ouvrages conservés à l'identique de l'existant
- Repose des gouttières à la fin des travaux y compris adaptations et modifications inhérentes à l'ITE, y compris tous les accessoires de fixations, et remplacement de tous les ouvrages ne pouvant être réutilisés.

Localisation :

Pour les gouttières en égout de toit

02.3.3.1.5 Dépose de planche de rive et de la sous face du passement de toit y compris évacuation

Travaux comprenant :

- Mise en place d'échafaudages, de garde corps et de toutes les protections nécessaires pour la sécurité des personnes pendant les travaux
- Protection des ouvrages existants conservés
- La dépose de la planche de rive en égout de toit
- La dépose de l'habillage en sous face de toit y compris accessoires incorporés
- Descente des gravois, chargement et évacuation dans décharge spécialisée y compris tri sélectif

Localisation :

Pour les passements en égout de toit

02.3.3.1.6 Modification de rives latérales et faitage 1 versant de toiture en tuiles scellées comprenant dépose soignée des ouvrages de couverture, modification de charpente, et réalisation de rive ou faitage tuiles scellées

Les travaux comprennent :

- Protection des ouvrages existants conservés
- Dépose soignée des tuiles de rive scellées et faitages scellés sans réemploi
- Descente des gravois, chargement et évacuation dans décharge spécialisée y compris tri sélectif
- Mise en place d'un bâchage pour assurer le hors d'eau pendant la réalisation des travaux jusqu'à la réfection totale des rives de toiture ou faîtage.
- Modifications de la charpente existante pour reprise de l'épaisseur de l'ITE, y compris litonnage, de volige, compris d'écran sous-toiture éventuels, avec bâchage nécessaire pour la réalisation des ouvrages particuliers
- Modification de la couverture tuile à l'identique comprenant :
 - les compléments en tuiles courants ou chapeaux nécessaires à l'identique de l'existant pour ceux ne pouvant être conservés au droit des ouvrages déposés, raccords et toutes adaptations
 - faîtage à 1 pente en tuile faîtière à l'identique de l'existant, avec double tuile scellé au mortier y compris jointoiement entre faîtières et about de faîtière
 - rive latérale en débord avec tuiles de rives scellés au mortier
- La descente, le chargement et l'évacuation des gravois à la décharge publique.

P.M. : les tuiles des faîtages et rive latérale devront permettre d'assurer la protection en tête du relevé de la bavette venant en recouvrement du complexe ITE.

02.3.3.1.6.1 Pour faitage à 1 versant

Localisation :

Pour les faitages de couverture tuiles existants pour raccordement avec le nouveau complexe ITE

02.3.3.1.6.2 Pour rive libre de toiture

Localisation :

Pour les rives de couverture tuile existantes pour raccordement avec le nouveau complexe ITE

02.3.3.1.7 Dépose des volets battants existants y compris descellement des gonds et rebouchement

Dépose sans réemploi des volets battants existants comprenant :

- Mise en place de toutes les protections nécessaires pour la sécurité des personnes pendant les travaux
- Protection des ouvrages existants conservés
- Dépose des volets battants, descellement de tous les ouvrages de fixations, arrêts, butées, etc
- Descente des gravois, chargement et évacuation dans décharge spécialisée y compris tri sélectif
- Le sondage des surfaces au droit des fixations et accessoires, à réparer et/ou défectueuses au droit des ouvrages déposés y compris piquage des zones soufflées et/ou ne pouvant être conservées, travaux préparatoires, réparation et rebouchement au mortier réparation
- Réalisation des raccords sur les ouvrages conservés à l'identique de l'existant

Localisation :

Pour l'ensemble des volets battants existants

02.3.3.1.8 Déscellement des grilles de défenses métalliques existantes y compris rebouchement

Dépose des ouvrages métallique réalisée avec soin, sans réemploi comprenant :

- Mise en place de toutes les protections nécessaires pour la sécurité des personnes pendant les travaux
- Protection des ouvrages existants conservés
- Descellement des grilles de défense métalliques
- Le sondage des surfaces au droit des anciens scellement y compris piquage des zones soufflées et/ou ne pouvant être conservées, travaux préparatoires, réparation et rebouchement au mortier réparation
- Réalisation des raccords de parement sur les ouvrages conservés à l'identique de l'existant
- Descente des gravois, chargement et évacuation dans décharge spécialisée y compris tri sélectif

Localisation :

Pour les grilles de défenses existantes pour WC, sdB et cellier

02.3.3.1.9 Dépose soignée de l'auvent existant y compris évacuation

Comprenant :
- Dépose de la couverture tuile et de l'ensemble des accessoires
- Dépose des ouvrages de charpente y compris des fixations, déscellement
- Descente des gravois, chargement et évacuation dans décharge spécialisée y compris tri sélectif
- Réalisation des raccords sur les ouvrages conservés à l'identique de l'existant

Localisation :

Pour l'auvent existant au droit de la porte d'entrée

02.3.3.1.10 Dépose du complexe du système d'isolation thermique extérieur existant et de tous les ouvrages incorporés

Dépose soignée et évacuation sans réemploi de l'ensemble comprenant :
– mise en place des protections nécessaires pour les ouvrages existants conservés
– dépose du complexe d'ITE existant y compris élimination des traces de colle existante pour remise à nue intégral du support.
– dépose de toutes les fixations et de tous les ouvrages intégrés (profil d'arrêt, bavette, à l'exclusion de ceux prévus aux articles précédents, ...).
– tous les ouvrages de finition ou d'habillages périphériques, y compris les bavettes métallique.
– l'évacuation de tous les ouvrages déposés.

Les travaux comprendront de la mise en place des protections des ouvrages existants conservés y compris dépose et évacuation après travaux.

Localisation :

Pour l'ensemble du complexe ITE existant de l'ensemble des façades

02.3.3.1.11 Tronçonnage et démolition des appuis existants y compris évacuation et reprise de parement

Démolition des nez saillants des appuis existants en béton comprenant :
- Traçage des parties à démolir
- Protection des ouvrages existants conservés
- Échafaudages, étaiement et plate forme pour la réalisation des travaux
- Tronçonnage et démolition soignée par tout moyen approprié des nez saillants et oreilles des appuis
- Sortie, chargement et évacuation des gravois dans décharge spécialisée y compris tri sélectif
- Réalisation des raccords sur les ouvrages conservés à l'identique de l'existant pour mise à niveau avec le parement de façade

Localisation :

Pour démolition du nez saillant et des oreilles des appuis existants

02.3.3.1.12 Dépose grille de ventilation existante et bouchement, compris tous raccords de parements

Bouchement de ventilation existante comprenant :
- Protection des ouvrages existants conservés
- Dépose soignée des grilles de ventilation afin de limiter les raccords
- Réalisation d'ancrages de liaison dans la maçonnerie existante
- Réalisation du bouchement extérieur y compris calfeutrements nécessaires, et reprise de parement à l'identique de l'existant.
- Réalisation du bouchement intérieur en doublage y compris raccords de parement à l'identique de l'existant
- Evacuation des gravois à la décharge publique

Localisation :

Pour les grilles de ventilations existantes non conservées

02.3.3.2 Travaux Extérieurs

02.3.3.2.1 Système d'isolation thermique par l'extérieur calé et chevillé, constitué d'une isolation polystyrène expansé graphité et d'un enduit organique à base de résine micro-siloxane

Procédé sous avis technique ou document technique d'application comprenant :

Support :
- Support existant en maçonnerie ou béton.

En partie courante :

- Préparation du support compris :
 - nettoyage haute pression, application d'un nettoyant curatif, rinçage sous pression
 - enlèvement et rebouchage des parties non adhérentes, traitement des fissures.
 - vérification de la planéité et ragréage localisés ou dressage général suivant les écarts
- Isolant en une couche en partie courante :
- Panneau de polystyrène expansé graphité posé calé/chevillé sur le support, type de cales et de chevilles et nombres de cheville suivant préconisation du fabricant, compris test à l'arrachement en fonction du support.

Ponçage des panneaux d'isolation à l'aide d'une taloche abrasive et dépoussiérage.

 - Compris découpes et adaptations de l'épaisseur des panneaux en fonction des modénature de façade (bande saillante, ressauts...) et des différences d'alignements de support. Afin d'assurer la planéité continu de la finition de l'ensemble des façades, l'isolation pourra être d'épaisseur inférieure (au droit des modénature par exemple) ou supérieure à l'épaisseur de la partie courante, toutes ces adaptations devront être intégrées.

- Tous les accessoires de fixation à intégrer (cylindres de fixation, chevilles, cale d'appuis, inserts avec renfort acier et aluminium, boite électrique...) adaptés en fonction des ouvrages, de leur destination et du poids des différents ouvrages et en étroite coordination avec les chapitres techniques concernés, pour les ouvrages rapportes en façade ou tableaux sans que cette liste soit exhaustive :
 - marquise vitrée avec ossature aluminium
 - gonds pour volets battants
 - butées et arrêts de volets battants
 - descentes EP et dauphins fonte
 - luminaires et appareillages électrique
 - etc

- Finition Stosilko K1 avec couche décorative Stocolor Silco :
- Sous-enduit avec armature en fibre de verre compris travaux préparatoires.
- Produit d'impression.
- Couche de finition avec enduit organique à base de résine siloxane teinté dans la masse.
- Couche décorative à base de résine siloxane
- Calfeutrement de toutes les jonctions par des joints compribande (traversé de grilles, sous bavette de menuiserie ou fixations traversantes diverses).
- Compris accessoires, joints de raccordement avec les différents ouvrages incorporés aux façades, profilés de finition d'angles verticaux renforcés et en tête et en rives des surfaces traitées et traitement des jonctions.

<u>Partie basse renforcée sur 2.00 m ht pour une catégorie d'utilisation 1 :</u>

- Identique à la finition en partie courante mais avec une couche de sous-enduit supplémentaire intégrant une armature renforcée en plus du complexe courant.

<u>Traitement des points particuliers :</u>

- Profil de départ en partie basse en aluminium perforé formant goutte d'eau et grille anti-rongeurs, le profil sera adapté à l'épaisseur de l'isolant compris fixation et traitement des jonctions.

- Retour en tableau avec épaisseur d'isolant à l'identique de l'existant comprenant :
 - travaux préparatoires y compris décapage du revêtement existant, compris enlèvement et rebouchage des parties non adhérentes, traitement des fissures.
 - panneau avec isolation thermique en panneaux de polystyrène expansé graphité avec bande de renfort d'angle avec profil PVC revêtu d'un treillis en fibre de verre.

- Retour en tableau avec épaisseur d'isolant à l'identique de l'existant comprenant :
 - travaux préparatoires y compris décapage du revêtement existant, compris enlèvement et rebouchage des parties non adhérentes, traitement des fissures.
 - panneau avec isolation thermique en panneaux de polystyrène expansé graphité, avec bande de renfort d'angle avec profil PVC formant goutte d'eau, revêtu d'un treillis de fibre de verre.

- Appuis de fenêtre : les appuis de fenêtre seront habillés d'un tôle d'aluminium laqué épr 15/10ème mini formant goutte d'eau avec supports rigides de fixation, avec relevés sous pièce d'appuis de menuiseries y compris pièces d'embouts latéraux en relevés, isolation mince sur le dessus de l'appuis béton,y compris toutes coupes et joints d'étanchéité. Travaux à réaliser en coordination avec l'entreprise du chapitre technique 03 Menuiseries aluminium Fermetures au droit des baies existantes conservées.

Il sera prévue un complément d'étanchéité au préalable sous la bavette avec combinaison de profilés avec film d'étanchéité intégré et tissu de verre de type StoFentra Guard mise en oeuvre suivant prescriptions du fabricant.

- Seuil de porte : seuil de porte réalisé en tôle d'acier galvanisé larmé de 40/10 ème d'épr formant goutte d'eau par rapport à l'isolation en soubassement du chapitre technique 01, avec supports rigides en acier galvanisé avec goussets de renfort, fixation, avec relevés sous seuil de porte y compris pièces d'embouts latéraux en relevés, y compris toutes coupes et joints d'étanchéité. L'isolation verticale sera au droit du seuil protégé mécaniquement par une tôle d'aluminium laqué de 30/10 ème d'épr fixées au préalable sur le seuil et sur la marche.

Travaux à réaliser en coordination avec l'entreprise du chapitre technique 03 Menuiseries aluminium Fermetures au droit des baies existantes conservées et du chapitre technique 01 qui réalise l'isolant en soubassement enterré.

- Traitement des arrêts hauts sous passement de toit comprenant :
 - Traitement d'arrêt haut avec un complément d'étanchéité avec combinaison de profilés avec film d'étanchéité intégré et tissu de verre de type StoFentra Guard mise en oeuvre suivant prescriptions du fabricant.

- Traitement des arrêts hauts sous rive de tuile ou faîtage comprenant :
 - travaux préparatoires sur les façades existantes pour mise en oeuvre des ouvrages y compris décapage du revêtement existant, piquetage si nécessaire
 - une tôle d'acier galvanisé avec fixations pour support de la bande zinc
 - avec une bande ourlet pliée en zinc laqué (teinte au choix de l'architecte), en recouvrement sur toutes l'épaisseur du complexe d'isolation compris fixation et remontée sous la rive tuile

- Traitement de raccordement avec marquise avec profil de fonction de type "couvertine" en PVC avec fibre de verre intégrée ou tous autre système y compris fixations, permettant d'assurer l'étanchéité avec le profil prévu au chapitre technique 03 Menuiseries Aluminium Fermetures.

La réalisation du procédé d'isolation thermique par l'extérieur sera exécutée selon les prescriptions de l'avis technique ou au document technique d'application.

Caractéristiques :
- Isolation en partie courante :
 - Epaisseur : 150 mm
 - Résistance thermique minimale : R = 4.80 m².K/W.
 - Réaction au feu : Euroclasse E
- Classement au feu du système : B-s1,d0
- Référence produit : StoTherm Vario 1 des Ets STO ou équivalent
- Finition : Stosilko K1 avec couche décorative Stocolor Silco
- Teintes : aux choix de l'architecte, plusieurs teintes seront retenues
- Masse surfacique : inférieure à 25 kgs/m2
- Ouvrages aluminium laqué : qualité marine, coloris aux choix de l'architecte dans la gamme RAL

Localisation :

Pour l'ensemble des façades y compris tableaux et sous faces de linteaux

02.3.3.3 Ouvrages Divers Extérieurs

02.3.3.3.1 Planche de rive en sapin traité

Planche de rive en sapin traité.
Traitement des bois avant mise en œuvre par produit insecticide, anti-termite, fongicide, putricide, agréé par le CTB+ avec production du certificat d'application (Norme NFX 4O5OO)
Ces planches de rives seront fixées sur les abouts des fermettes.

P.M. :
- l'épaisseur de la planche devra être adaptée en fonction de l'existant (y compris ossature complémentaire entre fermettes si nécessaire) pour permettre de réaliser un joints d'étanchéité entre la bande en zinc et la bande de scellement des égouts en tuiles.
- la reprise si nécessaires des scellements des tuiles d'égouts

Localisation :

En égout de toit des passements de toit

02.3.3.3.2 Voligeage jointif

Voligeage jointif réalisé en planches de sapin traité de 18 mm d'épaisseur, y compris toutes coupes et fixations.
Les planches de sapin restant apparentes devront être parfaitement rabotées.

Localisation :

En sous face des passements de toit

02.3.3.3.3 Habillage zinc naturel pour passement de toit

Habillage des passements de toit en zinc naturel comprenant :
- Habillage vertical par bande de rive en zinc de 0.65 mm d'épaisseur avec ourlet formant goutte d'eau, y compris toutes coupes, pliages, pièces de finition, et raccordement avec joints d'étanchéité en partie supérieure, fixations par pattes d'agrafe en acier inoxydable.
- Habillage de la sous-face en bande zinc de 0.65 mm d'épaisseur, y compris toutes coupes, pliages, pièces de finition, et raccordement fixations par pattes d'agrafe en acier inoxydable, et intégration de profils pour assurer la ventilation de la sous toiture.

P.M. : la réalisation des habillages des passements de toit, devra être réalisée après la pose des déflecteurs du chapitre

technique 04 permettant le maintien d'une lame d'air ventilé en sous face de toiture.

02.3.3.3.3.1 Pour habillage de la planche de rive et tympans

Localisation :

Pour habillage de la planche de rive en égout et tympans des passement de toit

02.3.3.3.3.2 Pour habillage de la sous face

Localisation :

Pour habillage de la sous face des passements de toit

02.3.3.3.4 Vérification et modifications des naissances existantes

L'entreprise devra la vérification et modification de la naissance avec la gouttière existante, y compris tous travaux de reprise ou de remplacement si nécessaire.

Localisation :

Pour les naissances existantes à modifier inhérent à la réalisation de l'ITE

02.3.3.3.5 Gouttière pendante en zinc

Les gouttières 1/2 rondes seront réalisées en zinc naturel de 0.65 mm d'épaisseur, y compris toutes coupes, soudures, talons et naissances avec crapaudines en fils d'acier galvanisé.

Localisation :

En égout de toit en façade Est pour les versants sans gouttière

02.3.3.3.6 Tuyaux de descente EP en zinc naturel

Tuyaux de descente EP réalisés en zinc naturel de 0.65 mm d'épaisseur, y compris accessoires (jonctions, coudes cintrés...) et colliers de fixation.
La pose des chutes EP inclut tous moyens de mise en œuvre : échafaudages, échelles... toutes coupes et soudures nécessaires.

Localisation :

Pour remplacement des chutes EP existantes

02.3.3.3.7 Dauphins en acier galvanisé de 1,00 m de hauteur

Les dauphins seront en acier galvanisé à chaud en élément rond droit à emboîtement.
La pose sera effectuée avec des colliers en acier galvanisé et joints élastomères.
Les dauphins seront positionnés en fonction du niveau fini du sol et à l'aplomb des chutes EP.

Raccordement sur le réseau EP du gros œuvre à la charge du présent chapitre technique.

Epaisseur mini : 2 mm

Localisation :

En pied des chutes EP

02.4 TRAVAUX AVEC T.V.A. 10%

02.4.1 Bâtiment A

02.4.1.1 Peinture Extérieure

02.4.1.1.1 Peinture extérieure sur support existant avec ancien fonds peints de maçonnerie ou béton y compris travaux préparatoires

Données techniques :

- Subjectiles : supports existants avec ancien fonds peints de maçonnerie ou béton.
- Classification NF T 34-722 : D2

Travaux comprenant :

- Protection des ouvrages existants conservés par bâchage, contreplaqué, ou tous autres moyens adaptés aux ouvrages à protéger
- Nettoyage haute pression à l'eau froide des supports existants
- Contrôle de l'adhérence des peintures et revêtements
- Décapage de peinture et de revêtements synthétiques mal adhérent comprenant :
 - Application du décapant à la brosse, au rouleau ou à la lisseuse métallique en épaisseur équivalente à celle du

revêtement en place
 - Elimination des revêtement par grattage au couteau, après un temps d'action du produit, nettoyer à l'eau chaude sous pression et renouveler l'opération si nécessaire
 - Vérifier l'élimination de toutes traces du décapant
- Réalisation d'un traitement pour aseptiser les supports
 - Application d'un produit décontaminant extérieur curatif et préventif
 - Rinçage à l'eau clair et renouvellement de l'opération suivant les préconisations du fabricant.
- Nettoyer les abords et évacuer les gravois

- La réparation des ouvrages en béton armé concerne toutes les reprises de béton dégradé sous l'action de la corrosion des aciers ou autre, avec ou sans renforcement des aciers, pour donner à la structure son aspect et sa résistance d'origine. Les travaux à réaliser comprennent :
 - le sondage des surfaces à réparer et l'élimination des parties défectueuses
 - le repiquage du béton au droit des aciers oxydés
 - le sablage des aciers corrodés pour en éliminer toutes traces de rouille, passivation des aciers
 - le renforcement des aciers dont la section est devenue trop faible
 - l'application d'un mortier à base de liant hydraulique, modifié par des polymères, inhibiteur de corrosion, suivant les prescriptions du fabricant
 - les fissures seront dégarnies et pontées avec application d'un enduit et incorporation d'une armature en fibre de verre suivant les prescriptions du fabricant

- Brossage, époussetage.
- 1 couche d'impression
- 1 couche intermédiaire
- 1 couche de finition de peinture.

La mise en œuvre devra être conforme aux recommandations du fabricant et au DTU en vigueur.
Conformément au DTU, l'entreprise pourra prévoir dans son offre en remplacement de l'époussetage la réalisation d'un lavage au jet ou sous pression adaptée ; le support devra être parfaitement sec avant l'application du revêtement.

Caractéristique de la peinture :
- Type : Peinture extérieure siloxanée.
- Classification NF T 36-005 : Famille I Catégorie 10c.
- Aspect : Mat
- Teintes : Au choix de l'architecte.
- Marque proposée : Sto ou équivalent.
- Produit : Stocolor Silco ou équivalent

Localisation :

Pour la corniche et la génoise en égout de toit jusqu'au niveau de la bavette de l'ITE

02.4.1.1.2 Peinture extérieure sur support neuf en enduits à base de liant hydraulique taloché

Données techniques :
- Subjectiles : support neuf béton avec coffrage soigné et/ou enduit de liant hydraulique (ou assimilés).
- Classification NF T 34-722 : D2.

Travaux comprenant :
- Brossage, égrenage, époussetage.
- 1 couche d'impression régulatrice d'absorption.
- 1 couche intermédiaire de sous-couche garnissante.
- 1 couche de finition de peinture.

La mise en œuvre devra être conforme aux recommandations du fabricant et au DTU en vigueur.
Conformément au DTU, l'entreprise pourra prévoir dans son offre en remplacement de l'époussetage la réalisation d'un lavage au jet ou sous pression adaptée ; le support devra être parfaitement sec avant l'application du revêtement.

Caractéristique de la peinture :
- Type : Peinture extérieure siloxanée.
- Classification NF T 36-005 : Famille I Catégorie 10c.
- Aspect : Mat
- Teintes : Au choix de l'architecte.
- Marque proposée : Sto ou équivalent.
- Produit : Stocolor Silco ou équivalent

Localisation :

Pour les soubassements non isolés jusqu'en sous face de l'ITE

02.4.1.2 Peinture Intérieure

02.4.1.2.1 Peinture impression sur bois neuf avant pose

Données techniques :
- Subjectiles : bois et dérivés bruts.

Travaux comprenant :
- Brossage, époussetage.
- 1 couche de peinture diluée.

Caractéristique de la peinture :
- Type : Impression microporeuse aux résines acryliques en dispersion aqueuse.
- Teneur en COV : très faible émission de COV = classe A+.

Localisation :

Pour les plinthes bois nouvelles sur les gaines à créer

02.4.1.2.2 Peinture intérieure sur bois neuf après pose

Données techniques :
- Subjectiles : bois et dérivés imprimés.
- Finition : Courante (B).

Travaux comprenant :
- Brossage.
- Rebouchage, enduit non repassé.
- Ponçage à sec.
- 2 couches de peinture de finition.

Caractéristique de la peinture :
- Type : Peinture intérieure microporeuse pour bois en phase aqueuse.
- Teneur en COV : Très faible émission de COV = classe A+.
- Aspect : Satiné.
- Teintes : Au choix de l'architecte.

Localisation :

Pour les plinthes bois nouvelles sur les gaines à créer

02.4.1.2.3 Peinture acrylique satinée sur parois verticales existantes, finition (B)

Données techniques :
- Travaux sur supports anciens à base de plâtre ou de liant hydraulique et de maçonnerie – Anciens fonds peints et détapissés :
- Finition : (B).

Travaux comprenant :
- Grattage parties mal adhérentes.
- Lessivage ou lavage pour repeindre ou détapissage.
- Ouverture des fissures.
- 1 couche d'impression.
- Rebouchage.
- Raccord enduits.
- Enduisage.
- Ponçage, Époussetage.
- 1 couche d'impression.
- 1 couche intermédiaire.
- 1 couche de finition.

Caractéristique de la peinture :
- Type : Peinture intérieure aux copolymères acryliques en phase aqueuse.
- Résistance à l'abrasion humide : classe 2.
- Teneur en COV : très faible émission de COV = classe A+.
- Label : Écolabel Européen.
- Aspect : Satiné.
- Teintes : Au choix de l'architecte. Plusieurs teintes pourront être retenues.

Localisation :

Dans logements sur panneau en allège des fenêtres des cuisines

02.4.1.2.4 Peinture acrylique satinée sur parois verticales neuves, finition (B)

Données techniques :
- Subjectiles : Supports neufs types suivant spécifications.
- Finition : (B).

Travaux comprenant :
- Travaux sur subjectile en plaques de plâtre à épiderme cartonné :
 - Révision des joints de plaques.
 - Époussetage.
 - 1 couche d'impression.
 - Rebouchage.
 - Enduit non repassé.
 - Ponçage et époussetage.
 - 1 couche intermédiaire.
 - 1 couche de finition.

Caractéristique de la peinture :
- Type : Peinture intérieure aux copolymères acryliques en phase aqueuse.
- Résistance à l'abrasion humide : classe 1.
- Teneur en COV : très faible émission de COV = classe A+.
- Label : Écolabel Européen
- Aspect : Satiné.
- Teintes : Au choix de l'architecte. Plusieurs teintes pourront être retenues.

Localisation :

Pour l'ensemble des gaines verticales à créer dans les logements

02.4.1.2.5 Peinture intérieure acrylique mate en plafond sur supports neufs, finition courante (B)

Données techniques :
- Subjectiles : Supports neufs types suivant spécifications.
- Finition : (B).

Travaux comprenant :
- Travaux sur subjectile en plaques de plâtre à épiderme cartonné :
 - Révision des joints de plaques.
 - Époussetage.
 - 1 couche d'impression.
 - Rebouchage.
 - Enduit non repassé.
 - Ponçage et époussetage.
 - 1 couche intermédiaire.
 - 1 couche de finition.

Caractéristique de la peinture :
- Type : Peinture intérieure aux copolymères acryliques en phase aqueuse.
- Résistance à l'abrasion humide : classe 2
- Teneur en COV : très faible émission de COV = classe A+.
- Label : Écolabel Européen
- Aspect : Mat.
- Teintes : Au choix de l'architecte. Plusieurs teintes pourront être retenues.

Localisation :

Pour l'ensemble des soffites et plafonds à créer dans les logements

02.4.1.3 Nettoyage de mise en service

02.4.1.3.1 Nettoyage avant la réception

Le nettoyage concerne :
- Et sans que cette liste soit exhaustive
 - L'ensemble des serrureries, menuiseries extérieures et intérieures compris feuillures, chants, encadrements de portes.
 - Les fermetures (volets) sur toutes les faces.
 - Les plafonds, soffite.
 - L'ensemble des sols et leurs plinthes.

- Les revêtements verticaux y compris la faïence.
- La quincaillerie : bouton de portes, béquilles, etc...
- Les appareils sanitaires ainsi que leur robinetterie.
- Les appareils de chauffage.
- L'appareillage électrique.
- L'ensemble des grilles et bouches de ventilation.

Localisation :

Pour les ouvrages créés dans les différents locaux,
Pour les menuiseries extérieures existantes
Dans les locaux dégts, placards dressing, et cuisine des logements
Pour l'ensemble des extérieurs au droit du bâtiment concerné par les travaux

02.4.2 Bâtiment B (Sans Objet)

02.4.3 Batiment C

02.4.3.1 Peinture Extérieure

02.4.3.1.2 Peinture extérieure sur support existant avec ancien fonds peints de maçonnerie ou béton y compris travaux préparatoires

Données techniques :
- Subjectiles : supports existants avec ancien fonds peints de maçonnerie ou béton.
- Classification NF T 34-722 : D2

Travaux comprenant :
- Protection des ouvrages existants conservés par bâchage, contreplaqué, ou tous autres moyens adaptés aux ouvrages à protéger
- Nettoyage haute pression à l'eau froide des supports existants
- Contrôle de l'adhérence des peintures et revêtements
- Décapage de peinture et de revêtements synthétiques mal adhérent comprenant :
 - Application du décapant à la brosse, au rouleau ou à la lisseuse métallique en épaisseur équivalente à celle du revêtement en place
 - Elimination des revêtement par grattage au couteau, après un temps d'action du produit, nettoyer à l'eau chaude sous pression et renouveler l'opération si nécessaire
 - Vérifier l'élimination de toutes traces du décapant
- Réalisation d'un traitement pour aseptiser les supports
 - Application d'un produit décontaminant extérieur curatif et préventif
 - Rinçage à l'eau clair et renouvellement de l'opération suivant les préconisations du fabricant.
- Nettoyer les abords et évacuer les gravois

- La réparation des ouvrages en béton armé concerne toutes les reprises de béton dégradé sous l'action de la corrosion des aciers ou autre, avec ou sans renforcement des aciers, pour donner à la structure son aspect et sa résistance d'origine. Les travaux à réaliser comprennent :
 - le sondage des surfaces à réparer et l'élimination des parties défectueuses
 - le repiquage du béton au droit des aciers oxydés
 - le sablage des aciers corrodés pour en éliminer toutes traces de rouille, passivation des aciers
 - le renforcement des aciers dont la section est devenue trop faible
 - l'application d'un mortier à base de liant hydraulique, modifié par des polymères, inhibiteur de corrosion, suivant les prescriptions du fabricant
 - les fissures seront dégarnies et pontées avec application d'un enduit et incorporation d'une armature en fibre de verre suivant les prescriptions du fabricant

- La réparation des scellements existant y compris tous travaux préparatoires.

- Brossage, époussetage.
- 1 couche d'impression
- 1 couche intermédiaire
- 1 couche de finition de peinture.

La mise en œuvre devra être conforme aux recommandations du fabricant et au DTU en vigueur.
Conformément au DTU, l'entreprise pourra prévoir dans son offre en remplacement de l'époussetage la réalisation d'un lavage au jet ou sous pression adaptée ; le support devra être parfaitement sec avant l'application du revêtement.

Caractéristique de la peinture :
- Type : Peinture extérieure siloxanée.
- Classification NF T 36-005 : Famille I Catégorie 10c.
- Aspect : Mat
- Teintes : Au choix de l'architecte.
- Marque proposée : Sto ou équivalent.
- Produit : Stocolor Silco ou équivalent

Localisation :

Pour la souche existante

02.4.3.1.3 Peinture extérieure sur support neuf en enduits à base de liant hydraulique taloché

Données techniques :
- Subjectiles : support neuf béton avec coffrage soigné et/ou enduit de liant hydraulique (ou assimilés).
- Classification NF T 34-722 : D2.

Travaux comprenant :
- Brossage, égrenage, époussetage.
- 1 couche d'impression régulatrice d'absorption.
- 1 couche intermédiaire de sous-couche garnissante.
- 1 couche de finition de peinture.

La mise en œuvre devra être conforme aux recommandations du fabricant et au DTU en vigueur.
Conformément au DTU, l'entreprise pourra prévoir dans son offre en remplacement de l'époussetage la réalisation d'un lavage au jet ou sous pression adaptée ; le support devra être parfaitement sec avant l'application du revêtement.

Caractéristique de la peinture :
- Type : Peinture extérieure siloxanée.
- Classification NF T 36-005 : Famille I Catégorie 10c.
- Aspect : Mat minéral
- Teintes : Au choix de l'architecte.
- Marque proposée : Sto ou équivalent.

Localisation :

Pour les soubassements non isolés

02.4.3.2 Nettoyage de mise en service

02.4.3.2.1 Nettoyage avant la réception

Le nettoyage concerne :
- Et sans que cette liste soit exhaustive
 - L'ensemble des serrureries, menuiseries extérieures
 - Les fermetures (volets) sur toutes les faces.
 - Les plafonds, soffite.
 - L'ensemble des sols et leurs plinthes.
 - Les revêtements verticaux y compris la faïence.
 - La quincaillerie : bouton de portes, béquilles, etc...
 - Les appareils sanitaires ainsi que leur robinetterie.
 - Les appareils de chauffage.
 - L'appareillage électrique.
 - L'ensemble des grilles et bouches de ventilation.

Localisation :

Pour les ouvrages créés
Pour les menuiseries extérieures existantes
Pour l'ensemble des extérieurs au droit du bâtiment concerné par les travaux

02.5 TRAVAUX AVEC T.V.A. 20%

02.5.1 Bâtiment A (Sans Objet)

02.5.2 Bâtiment B

02.5.2.1 Travaux Préparatoires

02.5.2.1.1 Echafaudages metalliques en location y compris montage et démontage

Echafaudages métalliques en location comprenant :
- les semelles, échelles, plateaux, plinthes, garde corps, contreventements
- les amarrages en nombres suffisants, y compris raccords nécessaires après dépose
- les protections latérales d'échafaudage par auvents et filets (ces installations seront rapportées sur les échafaudages qui devront être prévus pour supporter ces surcharges et seront fixées par tous moyens appropriés)
- l'installation d'un éclairage de signalisation réglementaire, suivant nécessité

Les échafaudages devront être prévus pour prendre en compte toutes les surcharges et les charges nécessaires aux travaux à réaliser sur chaque plancher de travail.
L'entreprise devra s'assurer du bon état du sol recevant les échafaudages et si nécessaire effectuera tous les travaux utiles pour l'installation des échafaudages, y compris remise en état initial après dépose des installations.
L'installation des échafaudages comprend le double transport, le montage, le démontage et la remise en état des abords.

L'installation sera soumise au contrôle d'un organisme agréé, qui devra attester de la conformité de l'installation par un rapport écrit avant toute intervention de l'entreprise.

Localisation :

Pour l'ensemble des façades

02.5.2.1.2 Dépose de chute EP existante et dauphins en pied de chute y compris évacuation

Dépose de chutes EP existantes comprenant :
- Mise en place d'échafaudages, de garde corps et de toutes les protections nécessaires pour la sécurité des personnes pendant les travaux
- Protection des ouvrages existants conservés
- Dépose des chutes EP et dauphins pieds de chute, descellements des fixations
- Descente des gravois, chargement et évacuation dans décharge spécialisée y compris tri sélectif
- Réalisation des bouchements et des raccords sur les ouvrages conservés à l'identique de l'existant

Localisation :

Pour les chutes EP existantes et dauphins en pied de chute

02.5.2.1.4 Dépose des volets battants existants y compris descellement des gonds et rebouchement

Dépose sans réemploi des volets battants existants comprenant :
- Mise en place de toutes les protections nécessaires pour la sécurité des personnes pendant les travaux
- Protection des ouvrages existants conservés
- Dépose des volets battants, descellement de tous les ouvrages de fixations, arrêts, butées, etc
- Descente des gravois, chargement et évacuation dans décharge spécialisée y compris tri sélectif
- Le sondage des surfaces au droit des fixations et accessoires, à réparer et/ou défectueuses au droit des ouvrages déposés y compris piquage des zones soufflées et/ou ne pouvant être conservées, travaux préparatoires, réparation et rebouchement au mortier réparation
- Réalisation des raccords sur les ouvrages conservés à l'identique de l'existant

Localisation :

Pour l'ensemble des volets battants existants

02.5.2.1.5 Dépose de volets roulants extérieurs y compris coffre et accessoires

Dépose sans réemploi de volets roulant type "rénovation" comprenant :
- Mise en place de toutes les protections nécessaires pour la sécurité des personnes pendant les travaux
- Protection des ouvrages existants conservés
- Neutralisation et dépose du raccordement au système de commande d'ouverture
- Dépose du coffre et volet roulant, coulisses, y compris tous les ouvrages et fixations
- Descente des gravois, chargement et évacuation dans décharge spécialisée y compris tri sélectif
- Réalisation des bouchement et raccords sur les ouvrages conservés à l'identique de l'existant

Localisation :

Pour l'accueil en façade Est

02.5.2.1.7 Déscellement d'ouvrages métalliques existants y compris rebouchement

Dépose des ouvrages métallique réalisée avec soin, sans réemploi comprenant :
- Mise en place de toutes les protections nécessaires pour la sécurité des personnes pendant les travaux
- Protection des ouvrages existants conservés
- Descellement des lisses, grilles ou barreaux de défense
- Le sondage des surfaces au droit des anciens scellement y compris piquage des zones soufflées et/ou ne pouvant être conservées, travaux préparatoires, réparation et rebouchement au mortier réparation
- Réalisation des raccords de parement sur les ouvrages conservés à l'identique de l'existant
- Descente des gravois, chargement et évacuation dans décharge spécialisée y compris tri sélectif

02.5.2.1.7.2 Des lisses métalliques

Localisation :

Pour les lisses métallique formant complément de garde corps au droit des menuiseries extérieures

02.5.2.1.7.3 Des grilles de défense

Localisation :

Pour les grilles de défenses au droit des baies des sanitaires

02.5.2.1.7.4 Des barreaux de défense

Localisation :

Pour les barreaux de défense des cellules

02.5.2.1.8 Dépose d'ouvrage de signalétique extérieur

Dépose des ouvrages de signalétique extérieurs y compris chargement et évacuation ou mise à disposition suivant précisions du Maitre de l'Ouvrage.

Localisation :

Pour l'ensemble des ouvrages de signalétiques sur les façades existantes

02.5.2.1.9 Dépose du complexe du système d'isolation thermique extérieur existant et de tous les ouvrages incorporés

Dépose soignée et évacuation sans réemploi de l'ensemble comprenant :
– mise en place des protections nécessaires pour les ouvrages existants conservés
– dépose du complexe d'ITE existant y compris élimination des traces de colle existante pour remise à nue intégral du support.
– dépose de toutes les fixations et de tous les ouvrages intégrés (profil d'arrêt, bavette, à l'exclusion de ceux prévus aux articles précédents, ...).
– tous les ouvrages de finition ou d'habillages périphériques, y compris les bavettes métallique, des bavettes avec enduit au droit des cellules,
– l'évacuation de tous les ouvrages déposés.

Les travaux comprendront de la mise en place des protections des ouvrages existants conservés y compris dépose et évacuation après travaux.

Localisation :

Pour l'ensemble du complexe ITE existant de l'ensemble des façades

02.5.2.1.10 Tronçonnage et démolition des appuis existants y compris évacuation et reprise de parement

Démolition des nez saillants des appuis existants en béton comprenant :
- Traçage des parties à démolir
- Protection des ouvrages existants conservés
- Échafaudages, étaiement et plate forme pour la réalisation des travaux
- Tronçonnage et démolition soignée par tout moyen approprié des nez saillants et oreilles des appuis
- Sortie, chargement et évacuation des gravois dans décharge spécialisée y compris tri sélectif
- Réalisation des raccords sur les ouvrages conservés à l'identique de l'existant pour mise à niveau avec le parement de façade

Localisation :

Pour démolition du nez saillant et des oreilles des appuis existants

02.5.2.1.11 Dépose des grilles de ventilations existantes et bouchement, compris tous raccords de parements

Bouchement de ventilation existante comprenant :
- Protection des ouvrages existants conservés
- Dépose soignée des grilles de ventilation afin de limiter les raccords
- Réalisation d'ancrages de liaison dans la maçonnerie existante
- Réalisation du bouchement extérieur y compris calfeutrements nécessaires, et reprise de parement à l'identique de l'existant.
- Réalisation du bouchement intérieur en doublage y compris raccords de parement à l'identique de l'existant
- Evacuation des gravois à la décharge publique

Localisation :

Pour les grilles de ventilations existantes non conservées

02.5.2.2 Travaux Extérieurs

02.5.2.2.1 Système d'isolation thermique par l'extérieur calé et chevillé, constitué d'une isolation en laine de roche et d'un enduit organique à base de résine micro-siloxane

Procédé sous avis technique ou document technique d'application comprenant :

Support :
- Support existant en maçonnerie ou béton.

En partie courante :
- Préparation du support compris :
 - nettoyage haute pression, application d'un nettoyant curatif, rinçage sous pression
 - enlèvement et rebouchage des parties non adhérentes, traitement des fissures.
 - vérification de la planéité et ragréage localisés ou dressage général suivant les écarts
- Isolant en une couche en partie courante :
 - Panneau de laine de roche double densité avec couche supérieure plus dense posé calé/chevillé sur le support, type de cales et de chevilles et nombres de cheville suivant préconisation du fabricant, compris test à l'arrachement en fonction du support.
 - Compris découpes et adaptations de l'épaisseur des panneaux en fonction des modénature de façade (bande saillante, ressauts...) et des différences d'alignements de support. Afin d'assurer la planéité continu de la finition de l'ensemble des façades, l'isolation pourra être d'épaisseur inférieure (au droit des modénature par exemple) ou supérieure à l'épaisseur de la partie courante, toutes ces adaptations devront être intégrées.
- Tous les accessoires de fixation à intégrer (cylindres de fixation, chevilles, cale d'appuis, inserts avec renfort acier et aluminium, boite électrique...) adaptés en fonction des ouvrages, de leur destination et du poids des différents ouvrages et en étroite coordination avec les chapitres techniques concernés, pour les ouvrages rapportes en façade ou tableaux sans que cette liste soit exhaustive :
 - lisses de gardes corps
 - gonds pour volets battants
 - butées et arrêts de volets battants
 - descentes EP et dauphins métallique
 - luminaires et appareillages électrique
 - enseigne et signalétique extérieure
 - etc

- Finition Stosilko K1 avec couche décorative Stocolor Silco :
- Sous-enduit avec armature en fibre de verre compris travaux préparatoires.
- Produit d'impression.
- Couche de finition avec enduit organique à base de résine siloxane teinté dans la masse.
- Couche décorative à base de résine siloxane
- Calfeutrement de toutes les jonctions par des joints compribande (traversé de grilles, sous bavette de menuiserie ou fixations traversantes diverses).
- Compris accessoires, joints de raccordement avec les différents ouvrages incorporés aux façades, profilés de finition d'angles verticaux renforcés et en tête et en rives des surfaces traitées et traitement des jonctions.

Partie basse renforcée sur 2.00 m ht pour une catégorie d'utilisation 1 :
- Identique à la finition en partie courante mais avec une couche de sous-enduit supplémentaire intégrant une armature renforcée en plus du complexe courant.

Traitement des points particuliers :
- Profil de départ en partie basse en aluminium perforé formant goutte d'eau et grille anti-rongeurs, le profil sera adapté à l'épaisseur de l'isolant compris fixation et traitement des jonctions. Il permettra d'assurer la protection en tête du complexe isolant et étanchéité verticale suivant les cas.

- Joint de dilatation avec profil pour joints de dilatation en façade en PVC, avec une fibre de verre et un joint en lyre à base de PVC souple, résistant aux alcalis, résistant aux intempéries, résistant aux UV.

- Retour en tableau en panneau de 24 mm d'épr comprenant :
 - travaux préparatoires y compris décapage du revêtement existant, compris enlèvement et rebouchage des parties non adhérentes, traitement des fissures.
 - panneau avec isolation thermique en laine de roche avec enduit de finition et fibre de verre intégré, cornière d'angle intégré et profil de jonction pour raccordement avec les menuiseries existantes, pose collée sur support.
-
- Retour en linteau en panneau de 24 mm d'épr comprenant :
 - travaux préparatoires y compris décapage du revêtement existant, compris enlèvement et rebouchage des parties non adhérentes, traitement des fissures.
 - panneau avec isolation thermique en laine de roche avec enduit de finition, profil goutte d'eau, fibre de verre intégré, profil de jonction pour raccordement avec les menuiseries existantes, pose collée sur le support

- Appuis de fenêtre : les appuis de fenêtre seront habillés d'un tôle d'aluminium laqué épr 15/10 ème mini formant goutte d'eau avec supports rigides de fixation, avec relevés sous pièce d'appuis de menuiseries y compris pièces d'embouts latéraux en relevés, isolation mince sur le dessus de l'appuis béton,y compris toutes coupes et joints d'étanchéité.

Travaux à réaliser en coordination avec l'entreprise du chapitre technique 03 Menuiseries aluminium Fermetures au droit des baies à remplacer.
Il sera prévue un complément d'étanchéité au préalable sous la bavette avec combinaison de profilés avec film d'étanchéité intégré et tissu de verre de type StoFentra Guard mise en oeuvre suivant prescriptions du fabricant.

- Seuil de porte : seuil de porte réalisés en tole d'acier galvanisé larmé de 40/10 ème d'épr formant goutte d'eau par rapport à l'isolation en soubassement du chapitre technique 01, avec supports rigides en acier galvanisé avec goussets de renfort, fixation, avec relevés sous seuil de porte y compris pièces d'embouts latéraux en relevés, y compris toutes coupes et joints d'étanchéité. L'isolation verticale sera au droit du seuil protégé mécaniquement par une tôle d'aluminium laqué de 30/10 ème d'épr fixées au préalable sur le seuil et sur la marche.

Travaux à réaliser en coordination avec l'entreprise du chapitre technique 03 Menuiseries aluminium Fermetures au droit des baies existantes conservées et du chapitre technique 01 qui réalise l'isolant en soubassement enterré.

- Traitement des arrêts hauts sous génoises comprenant :
 - travaux préparatoires sur les façades existantes pour mise en oeuvre des ouvrages y compris décapage du revêtement existant, piquetage si nécessaire
 - une tôle d'acier galvanisé avec fixations pour support de la bande zinc
 - bavette avec une bande ourlet pliée en zinc laqué (teinte au choix de l'architecte), en recouvrement sur toutes l'épaisseur du complexe d'isolation compris fixation et remonté sous la bande soline
 - une bande porte solin en zinc naturel de 0.65 mm d'épaisseur, y compris toutes coupes, façonnage et pose en biseau ou engravure sur maçonnerie suivant spécification

- Grille de ventilation des cellules comprenant :
 - précadre périphérique en acier galvanisé renforcé avec finition thermolaquée, d'épaisseur adaptée au complexe ITE y compris fixations sur façade avec fixations
 - pose de grille de ventilation fournie par le chapitre technique chauffage ventilation.

La réalisation du procédé d'isolation thermique par l'extérieur sera exécutée selon les prescriptions de l'avis technique ou au document technique d'application.

Caractéristiques :
- Isolation en partie courante :
 - Epaisseur : 160 mm
 - Résistance thermique minimale : R = 4.55 m².K/W.
 - Réaction au feu : A1
- Classement au feu du complexe : A2-s1,d0
- Référence produit : StoTherm Minéral 1 des Ets STO ou équivalent
- Finition : Stosilko K1 avec couche décorative Stocolor Silco
- Masse surfacique : inférieure à 25 kgs/m2
- Ouvrages aluminium laqué : qualité marine, coloris aux choix de l'architecte dans la gamme RAL

Localisation :

Pour l'ensemble des façades y compris tableaux et sous face de linteaux

02.5.2.2.2 Peinture extérieure sur support existant avec ancien fonds peints de maçonnerie ou béton y compris travaux préparatoires

Données techniques :
- Subjectiles : supports existants avec ancien fonds peints de maçonnerie ou béton.
- Classification NF T 34-722 : D2

Travaux comprenant :

- Protection des ouvrages existants conservés par bâchage, contreplaqué, ou tous autres moyens adaptés aux ouvrages à protéger
- Nettoyage haute pression à l'eau froide des supports existants
- Contrôle de l'adhérence des peintures et revêtements
- Décapage de peinture et de revêtements synthétiques mal adhérent comprenant :
 - Application du décapant à la brosse, au rouleau ou à la lisseuse métallique en épaisseur équivalente à celle du revêtement en place
 - Elimination des revêtement par grattage au couteau, après un temps d'action du produit, nettoyer à l'eau chaude sous pression et renouveler l'opération si nécessaire
 - Vérifier l'élimination de toutes traces du décapant
- Réalisation d'un traitement pour aseptiser les supports
 - Application d'un produit décontaminant extérieur curatif et préventif
 - Rinçage à l'eau clair et renouvellement de l'opération suivant les préconisations du fabricant.
- Nettoyer les abords et évacuer les gravois

- La réparation des ouvrages en béton armé concerne toutes les reprises de béton dégradé sous l'action de la corrosion des aciers ou autre, avec ou sans renforcement des aciers, pour donner à la structure son aspect et sa résistance d'origine. Les travaux à réaliser comprennent :
 - le sondage des surfaces à réparer et l'élimination des parties défectueuses
 - le repiquage du béton au droit des aciers oxydés
 - le sablage des aciers corrodés pour en éliminer toutes traces de rouille, passivation des aciers
 - le renforcement des aciers dont la section est devenue trop faible
 - l'application d'un mortier à base de liant hydraulique, modifié par des polymères, inhibiteur de corrosion, suivant les prescriptions du fabricant
 - les fissures seront dégarnies et pontées avec application d'un enduit et incorporation d'une armature en fibre de verre suivant les prescriptions du fabricant

- Brossage, époussetage.
- 1 couche d'impression
- 1 couche intermédiaire
- 1 couche de finition de peinture.

La mise en œuvre devra être conforme aux recommandations du fabricant et au DTU en vigueur.
Conformément au DTU, l'entreprise pourra prévoir dans son offre en remplacement de l'époussetage la réalisation d'un lavage au jet ou sous pression adaptée ; le support devra être parfaitement sec avant l'application du revêtement.

Caractéristique de la peinture :
- Type : Peinture extérieure siloxanée.
- Classification NF T 36-005 : Famille I Catégorie 10c.
- Aspect : Mat
- Teintes : Au choix de l'architecte.
- Marque proposée : Sto ou équivalent.
- Produit : Stocolor Silco ou équivalent

Localisation :

Pour la corniche en égout de toit ainsi que les parties verticales de la génoise jusqu'au niveau de la bavette de l'ITE

02.5.2.2.3 Peinture extérieure sur support neuf en enduits à base de liant hydraulique taloché

Données techniques :
- Subjectiles : support neuf béton avec coffrage soigné et/ou enduit de liant hydraulique (ou assimilés).
- Classification NF T 34-722 : D2.

Travaux comprenant :
- Brossage, égrenage, époussetage.
- 1 couche d'impression régulatrice d'absorption.
- 1 couche intermédiaire de sous-couche garnissante.
- 1 couche de finition de peinture.

La mise en œuvre devra être conforme aux recommandations du fabricant et au DTU en vigueur.
Conformément au DTU, l'entreprise pourra prévoir dans son offre en remplacement de l'époussetage la réalisation d'un lavage au jet ou sous pression adaptée ; le support devra être parfaitement sec avant l'application du revêtement.

Caractéristique de la peinture :
- Type : Peinture extérieure siloxanée.
- Classification NF T 36-005 : Famille I Catégorie 10c.
- Aspect : Mat
- Teintes : Au choix de l'architecte.
- Marque proposée : Sto ou équivalent.

- Produit : Stocolor Silco ou équivalent

Localisation :

Pour les soubassements non isolés entre le trottoir existant conservé et l'ITE

02.5.2.3 Ouvrages Divers Extérieurs

02.5.2.3.1 Vérification des naissances existantes

L'entreprise devra la vérification de l'étanchéité et du raccordement entre de la naissance avec la gouttière existante, y compris tous travaux de reprise ou de remplacement si nécessaire.

Localisation :

Pour les naissances existantes

02.5.2.3.2 Tuyaux de descente EP en zinc naturel

Tuyaux de descente EP réalisés en zinc naturel de 0.65 mm d'épaisseur, y compris accessoires (jonctions, coudes cintrés...) et colliers de fixation.
La pose des chutes EP inclut tous moyens de mise en œuvre : échafaudages, échelles... toutes coupes et soudures nécessaires.

Localisation :

Pour remplacement des chutes EP existantes

02.5.2.3.3 Dauphins en acier galvanisé de 1,00 m de hauteur

Les dauphins seront en acier galvanisé à chaud en élément rond droit à emboîtement.
La pose sera effectuée avec des colliers en acier galvanisé et joints élastomères.
Les dauphins seront positionnés en fonction du niveau fini du sol et à l'aplomb des chutes EP.

Raccordement sur le réseau EP du gros œuvre à la charge du présent chapitre technique.

Epaisseur mini : 2 mm

Localisation :

En pied des chutes EP

02.5.2.3.4 Habillage tole pour chute EU

Travaux comprenant :
- précadre en acier galvanisé d'épaisseur adaptée au complexe ITE y compris fixations sur façade avec fixations
- habillage démontable avec fixations non apparentes en tôle d'aluminium laqué d'épr 30/10 ème.

Aluminium qualité marine teinte aux choix de l'architecte dans la gamme RAL

Localisation :

En façade Sud au droit de la chute EU en façade

02.5.2.4 Peinture Intérieure

02.5.2.4.1 Peinture acrylique satinée sur parois verticales existantes, finition (B)

Données techniques :
- Travaux sur supports anciens à base de plâtre ou de liant hydraulique et de maçonnerie – Anciens fonds peints et dépapissés :
- Finition : (B).

Travaux comprenant :
- Grattage parties mal adhérentes.
- Lessivage ou lavage pour repeindre ou dépapissage.
- Ouverture des fissures.
- 1 couche d'impression.
- Rebouchage.
- Raccord enduits.
- Enduisage.
- Ponçage, Époussetage.
- 1 couche d'impression.
- 1 couche intermédiaire.
- 1 couche de finition.

Caractéristique de la peinture :
- Type : Peinture intérieure aux copolymères acryliques en phase aqueuse.
- Résistance à l'abrasion humide : classe 2.
- Teneur en COV : très faible émission de COV = classe A+.
- Label : Écolabel Européen.
- Aspect : Satiné.
- Teintes : Au choix de l'architecte. Plusieurs teintes pourront être retenues.

Localisation :

Sur panneaux au droit des grilles de ventilation condamnées

02.5.2.5 Nettoyage de mise en service

02.5.2.5.1 Nettoyage avant la réception

Le nettoyage concerne :
- Et sans que cette liste soit exhaustive
 - L'ensemble des serrureries, menuiseries extérieures, volets roulants, coffres,
 - Les fermetures (volets) sur toutes les faces.
 - Les plafonds, soffite.
 - L'ensemble des sols et leurs plinthes.
 - Les revêtements verticaux y compris la faïence.
 - La quincaillerie : bouton de portes, béquilles, etc...
 - Les appareils sanitaires ainsi que leur robinetterie.
 - Les appareils de chauffage.
 - L'appareillage électrique.
 - L'ensemble des grilles et bouches de ventilation.

Localisation :

Pour les ouvrages créés
Pour les menuiseries extérieures existantes et neuves
Pour l'ensemble des extérieurs au droit du bâtiment concerné par les travaux

02.5.3 Batiment C (Sans Objet)

PRESTATION SUPPLEMENTAIRE EVENTUELLE

02.6 PSE 01 - CONSERVATION DES TROTTOIRS EXISTANTS BATIMENTS A & B

02.6.1 Travaux avec T.V.A. 10 %

02.6.1.1 Bâtiment A

02.6.1.1.1 Peinture extérieure sur support neuf en enduits à base de liant hydraulique taloché

Données techniques :
- Subjectiles : support neuf béton avec coffrage soigné et/ou enduit de liant hydraulique (ou assimilés).
- Classification NF T 34-722 : D2.

Travaux comprenant :
- Brossage, égrenage, époussetage.
- 1 couche d'impression régulatrice d'absorption.
- 1 couche intermédiaire de sous-couche garnissante.
- 1 couche de finition de peinture.

La mise en œuvre devra être conforme aux recommandations du fabricant et au DTU en vigueur.
Conformément au DTU, l'entreprise pourra prévoir dans son offre en remplacement de l'époussetage la réalisation d'un lavage au jet ou sous pression adaptée ; le support devra être parfaitement sec avant l'application du revêtement.

Caractéristique de la peinture :
- Type : Peinture extérieure siloxanée.
- Classification NF T 36-005 : Famille I Catégorie 10c.
- Aspect : Mat

- Teintes : Au choix de l'architecte.
- Marque proposée : Sto ou équivalent.
- Produit : Stocolor Silco ou équivalent

Localisation :

Pour les soubassements en façade Ouest et retour Sud entre le trottoir jusqu'en sous face de l'ITE

02.6.2 Travaux avec T.V.A. 20 %

02.6.2.1 Bâtiment B

02.6.2.1.1 Peinture extérieure sur support neuf en enduits à base de liant hydraulique taloché

Données techniques :

- Subjectiles : support neuf béton avec coffrage soigné et/ou enduit de liant hydraulique (ou assimilés).
- Classification NF T 34-722 : D2.

Travaux comprenant :

- Brossage, égrenage, époussetage.
- 1 couche d'impression régulatrice d'absorption.
- 1 couche intermédiaire de sous-couche garnissante.
- 1 couche de finition de peinture.

La mise en œuvre devra être conforme aux recommandations du fabricant et au DTU en vigueur.
Conformément au DTU, l'entreprise pourra prévoir dans son offre en remplacement de l'époussetage la réalisation d'un lavage au jet ou sous pression adaptée ; le support devra être parfaitement sec avant l'application du revêtement.

Caractéristique de la peinture :

- Type : Peinture extérieure siloxanée.
- Classification NF T 36-005 : Famille I Catégorie 10c.
- Aspect : Mat
- Teintes : Au choix de l'architecte.
- Marque proposée : Sto ou équivalent.
- Produit : Stocolor Silco ou équivalent

Localisation :

Pour les soubassements en façade Ouest entre le trottoir jusqu'en sous face de l'ITE